



Echanges dans les cantons

Statistiques 2018/19

Contenu

Introduction	2
Nombre d'élèves 2018/19	4
Echanges dans les cantons 2018/19	8
AG Argovie	10
AR Appenzell Rhodes-Extérieures	12
BE Berne	14
BL Bâle-Campagne	16
BS Bâle-Ville	18
FR Fribourg	20
GE Genève	22
GL Glaris	24
GR Grisons	26
JU Jura	28
LU Lucerne	30
NE Neuchâtel	32
NW Nidwald	34
OW Obwald	36
SG St-Gall	38
SH Schaffhouse	40
SO Soleure	42
SZ Schwytz	44
TG Thurgovie	46
TI Tessin	48
UR Uri	50
VD Vaud	52
VS Valais	54
ZG Zoug	56
ZH Zurich	58

Movetia est l'agence nationale pour la promotion des échanges, de la mobilité et de la coopération dans tous les domaines de la formation – en Suisse, en Europe et dans le reste du monde. Mandatée par la Confédération et les Cantons Movetia encourage et soutient des projets dans l'enseignement scolaire, la formation professionnelle, l'enseignement tertiaire, la formation des adultes et les activités extrascolaires de jeunesse.

Introduction

La Stratégie nationale des échanges et de la mobilité inspire les cantons !

Les échanges et la mobilité du point de vue des cantons. C'est ainsi que l'on pourrait intituler ce recueil publié par Movetia qui, chaque année depuis trois ans, recense les activités d'échange et de mobilité des 26 cantons suisses.

Et bonne nouvelle, la tendance est toujours à la hausse ! Durant l'année scolaire 2018/19, le recensement fait état de près de 27'000 échanges ou mobilités, ce qui confirme aussi la croissance importante des échanges de classes en Suisse. Désormais nous n'allons plus parler d'un niveau de 2 % d'échanges dans l'Enseignement scolaire, mais de 3 % !

Cette hausse spectaculaire s'explique par le fait que dans plusieurs cantons, la collecte des données pour l'école obligatoire s'est faite par l'intermédiaire du Centre Suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), dans le cadre d'une enquête spécifique, cofinancée par la fondation Mercator et Movetia. Le degré d'exhaustivité et de couverture s'est renforcé grâce à cette enquête, même si tous les cantons n'ont pas pu ou voulu y participer. Gageons que les chiffres auraient été plus élevés encore.

Du coup les résultats nous révèlent ce que nous présumions déjà, soit que les activités d'échanges dans les cantons semblent sous-estimées et ne sont pas toutes valorisées à travers les estimations actuelles. En l'absence d'une véritable statistique nationale, on reste au niveau des approximations.

D'où toujours une certaine prudence dans la confiance et la fiabilité de ces chiffres qui révèlent avant tout l'intensité des échanges et ses différences régionales. Le relevé couvre les échanges de classes, les échanges individuels, ainsi que les stages pratiques effectués dans le cadre de l'école obligatoire ou du secondaire II général ou professionnel. En revanche les cours suivis dans une école de langue ou les séjours exclusivement linguistiques ne sont pas pris en compte.

Quoiqu'il en soit, les efforts déployés par la Confédération et les cantons, le travail d'équipe orchestré par l'agence nationale, l'intense activité déployée sur le terrain, finissent par payer. Même si le Coronavirus/ Covid-19 impactera les chiffres de 2020, la tendance n'en sera pas ralentie. Au contraire, la crise nous enseignera la vertu d'autres formes d'enseignement, notamment hors des salles de classe, et la nécessité de collaborer et de travailler en réseau. Tout ce que les échanges et la mobilité promeuvent !

Nous profitons de remercier ici les offices, les bureaux et les collaboratrices et collaborateurs qui dans les cantons contribuent au recueil de ces données et sont, parfois avec peu de ressources et moyens, des acteurs irremplaçables de la promotion des échanges et de la mobilité.

Olivier Tschopp
Directeur

Nombre d'élèves 2018/19



* Collecte de données incomplète
 ** Relevé du CSRE

Dans cet aperçu, les échanges sont mis en relation avec le nombre d'élèves par canton. Cela permet de déterminer la proportion de jeunes qui ont participé à un échange. Les chiffres relatifs aux échanges sont basés sur les rapports des cantons et le relevé du CSRE, qui a réalisé une enquête sur les écoles obligatoires de certains cantons, offrant ainsi une meilleure qualité des données. Les effectifs d'élèves sont tirés des données publiées par l'Office fédéral de la statistique pour l'année scolaire 2018/19 pour les niveaux primaire 3-8H, secondaire I ainsi que secondaire II, enseignement général et formation professionnelle initiale.



Echanges dans les cantons 2018/19

Canton	Ecole		Secondaire II		Total 2018/19	Total 2017/18
	primaire	Secondaire I	formation générale	formation professionnelle initiale		
AG	247**	936**	435	241*	1'859	1'020
AI	0	0	0	0	0	0
AR	185**	160**	46	7	398	228
BE	293*	1'710*	1'514*	115*	3'632	2'410
BL	85**	141**	166	62	454	387
BS	326**	275**	146	0	747	610
FR	290	1'016	604	156	2'066	2'032
GE	139**	970**	708	360	2'177	1'237
GL	0	23	62	22	107	143
GR	234	125	48	2	409	515
JU	81	92	12	33	218	310
LU	22	10	316	121	469	308
NE	187**	1'119**	255	47	1'608	807
NW	0**	135**	4	0	139	192
OW	0**	91**	73	0	164	150
SG	306**	937**	1'118*	215	2'576	1'295
SH	31	216	28	0	275	357
SO	263**	430**	28	1	722	19
SZ	223**	287**	89	75	674	288
TG	0	48	28	2	78	128
TI	0	114	129	161	404	455
UR	34**	150**	59	30	273	61
VD	517**	1'156**	288	47	2'008	2'303
VS	447	2'283	479	11	3'220	2'783
ZG	36	70	136	71	313	254
ZH	0	106	1'096*	364*	1'566	1'151
Total	3'885	12'661	8'232	2'143	26'556	19'443

* Collecte de données incomplète

** Relevé du CSRE

Comment les cantons vivent-ils et soutiennent-ils les échanges et la mobilité?

Les pages suivantes présentent les programmes, les ressources humaines, les moyens financiers et le soutien mis à disposition par les cantons pour les échanges aux niveaux de l'école obligatoire et du secondaire II. On obtient ainsi un panorama des pratiques actuelles en matière d'échanges dans les cantons. Les différentes pratiques cantonales peuvent ainsi être comparées et des modèles de réussite peuvent être identifiés et reproduits.

Le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures ne figure pas dans cette liste car aucun échange n'a eu lieu pour l'année scolaire 2018/19.

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Pour le degré secondaire I (à partir de la 8H), le canton propose un échange scolaire individuel.
- Le canton d'Argovie soutient des projets d'échange internationaux en allouant une subvention par année scolaire et par classe, moyennant le respect de certaines conditions.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- L'échange individuel se déroule sous la forme d'une «année d'échange».
- Toutes les écoles cantonales entretiennent des contacts avec d'autres écoles en Suisse et à l'étranger.
- Les élèves qui ont de bons résultats ont la possibilité de se rendre à l'étranger et de se mesurer à leurs pairs à l'échelon international dans le cadre d'olympiades scientifiques ou de programmes comme «La Science appelle les jeunes».

Secondaire II formation professionnelle initiale

Des séjours linguistiques plus courts sont fréquents dans les professions enseignantes axées sur l'enseignement des langues étrangères. Certaines entreprises à vocation internationale proposent des séjours linguistiques individuels.

Programmes d'échange

- 14-14, Echange individuel scolaire: échange réciproque pour les jeunes dans le canton du Jura ou dans les régions frontalières de Besançon ou de Strasbourg.
- La 12^e année linguistique: les élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire peuvent effectuer une année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.
- Dans la filière de formation générale du Secondaire II, les échanges individuels sont organisés par les élèves eux-mêmes. La direction de l'école est responsable des échanges de classes et des contacts avec d'autres écoles.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

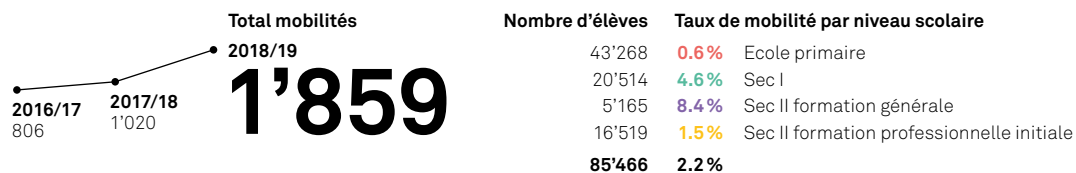
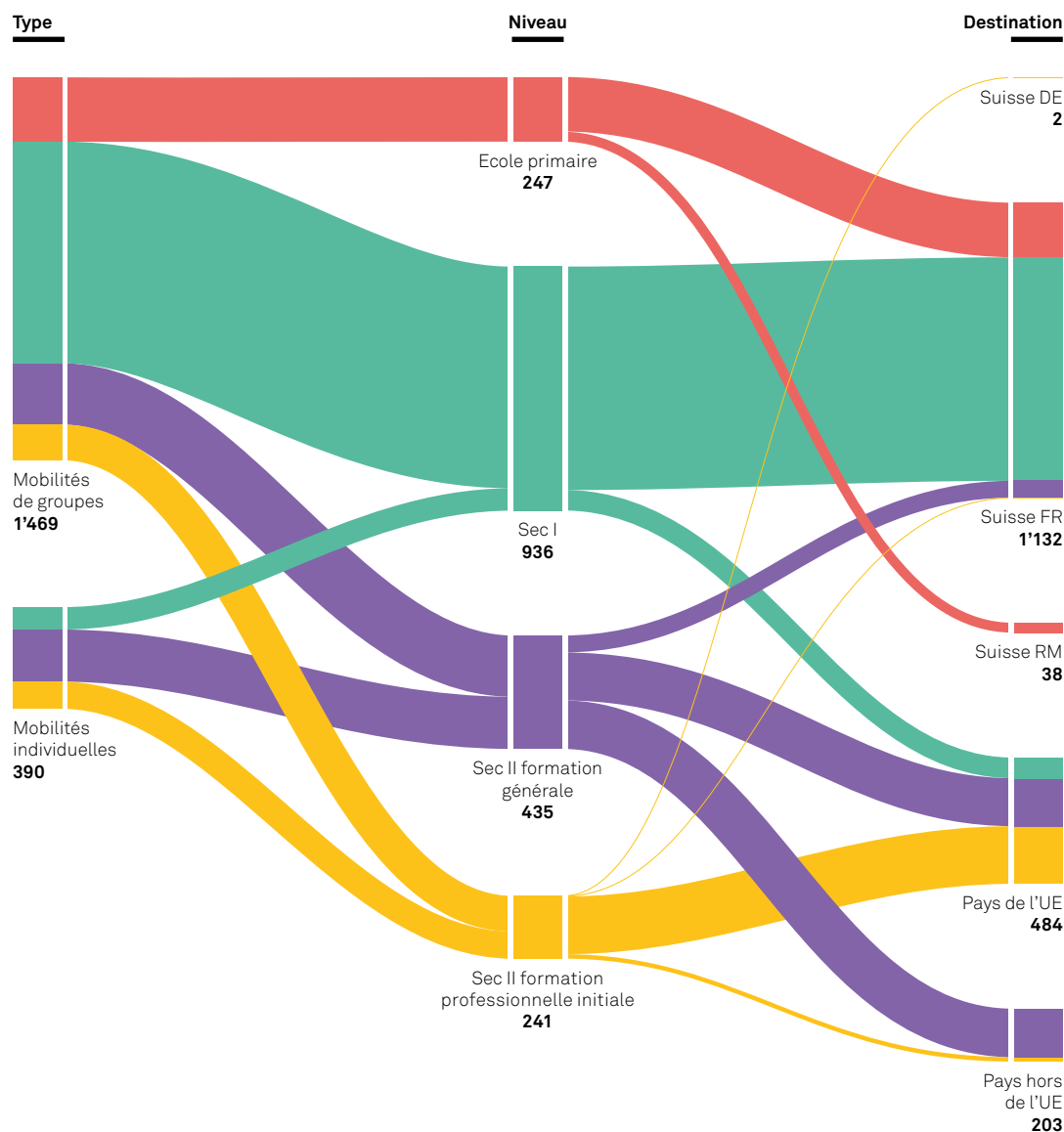
Taux d'occupation 20%

Finances

Les échanges de classes internationaux bénéficient d'une subvention allouée par année scolaire et par classe.

Informations supplémentaires

Site Internet: www.ag.ch/Fremdsprachenaustausch



Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

– Le canton a lancé le projet pilote JurAR conjointement avec le canton du Jura. Le projet vise à explorer de nouvelles pistes pour le cours de français et le cours d'allemand à l'école primaire (7 ou 8H) et à les mettre en pratique. Lors d'une semaine de cours en immersion dans le cadre des Semaines de projet dans le canton du Jura ou d'Appenzell Rhodes-Extérieures, les élèves doivent se familiariser avec l'autre langue nationale plutôt que de suivre un schéma de cours classique. Le projet JurAR doit accroître la motivation pour le cours de français dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures et améliorer la compréhension de la Suisse plurilingue.

– D'autres initiatives d'échanges sont initiées par des enseignant-e-s individuellement.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Echanges institutionnalisés avec des écoles partenaires dans le canton du Valais.

Programmes d'échange

JurAR: Pendant une semaine, des classes de la 7 et 8H, visitent une école dans le canton du Jura et vice versa.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

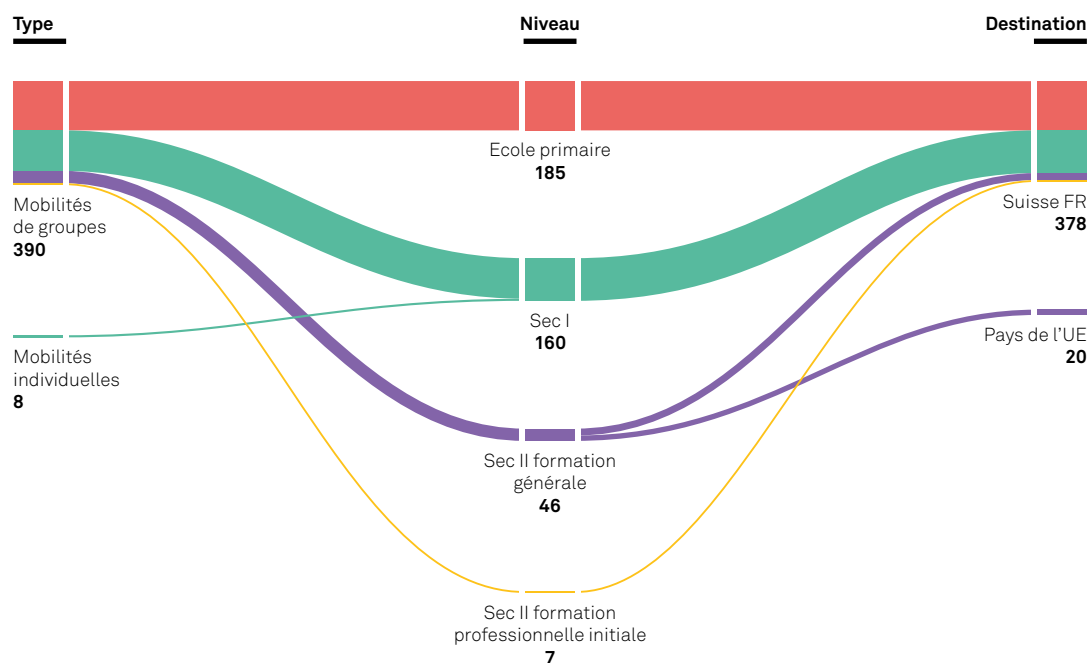
1 personne, taux d'occupation 5–10 %

Finances

Env. CHF 22'000 (= subvention cantonale, soutien d'une fondation et subvention de Movetia pour JurAR). Les charges financières pour les autres activités d'échange des différentes communes ne sont pas connues.

Informations supplémentaires

Pour les élèves qui participent au programme JurAR, le canton responsable (JU ou AR) offre un soutien organisationnel, assume les frais de remplacement, les coûts des visites préparatoires dans le canton du Jura ainsi que les autres frais qui ne peuvent pas être couverts par d'autres subventions.



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
3'286	5.6% Ecole primaire
1'502	10.7% Sec I
314	14.6% Sec II formation générale
891	0.8% Sec II formation professionnelle initiale
5'993	6.6%

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Des programmes clés en main sont proposés aux écoles. Les coordinateur-ric-e-s soutiennent et conseillent les enseignant-e-s.
- Les enseignant-e-s peuvent aussi organiser leur propre échange linguistique subventionné par le canton.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Les écoles gèrent les échanges de manière autonome.

Secondaire II formation professionnelle initiale

Le canton engage des responsables. Le programme-cadre cantonal, accessible au grand public, nomme les interlocuteurs-trices, propose des variantes de mobilité et règle les procédures et les aspects organisationnels (contrats d'apprentissage, cours interentreprises, système de notation, etc.).

Programmes d'échange

- 2 langues - 1 Ziel: les élèves à partir de la 9H peuvent participer à un échange par rotation de demi-classes d'une durée de neuf jours.
- Vas-y! Komm!: échange individuel réciproque avec le Valais pour les élèves de la 11H.
- Sprachbad - Immersion: les élèves de 9 et 11H de la région capitale suisse (BE, FR, NE, SO, VS) peuvent participer à un échange par rotation de demi-classes de neuf jours.
- Deux im Schnee: camp de ski d'une semaine pour les élèves de la 10H de GE et de BE.
- La 12^e année linguistique: les élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire peuvent effectuer une année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

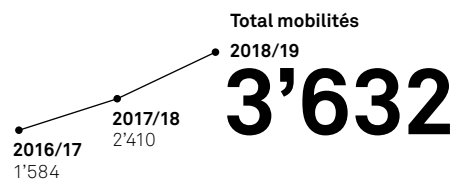
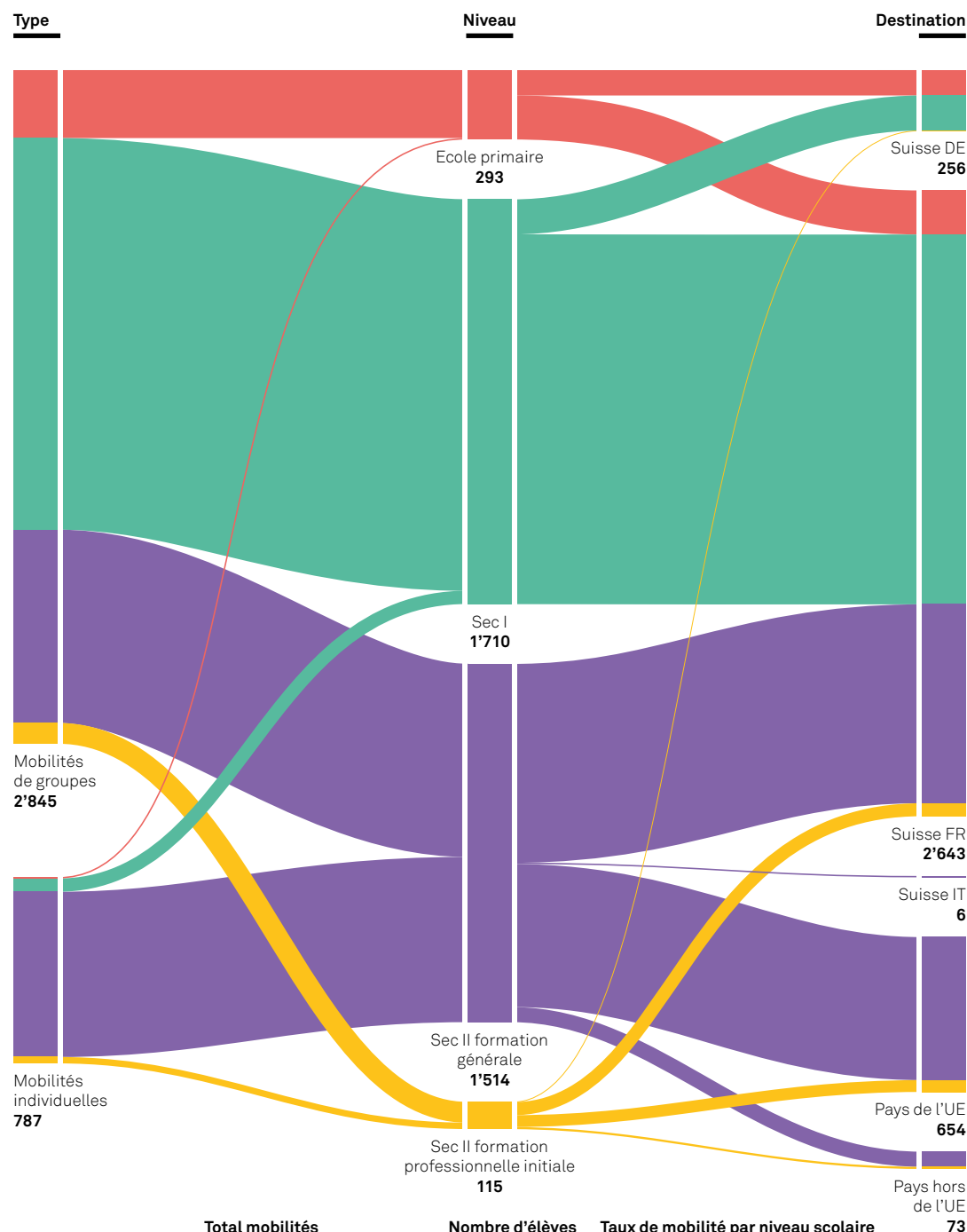
- Ecole obligatoire, taux d'occupation total 130 %
- Degré secondaire II, taux d'occupation 5 %

Finances

- Ecole obligatoire: CHF 95'000
- Sec II: pour les échanges linguistiques, il est possible de demander une subvention cantonale dans certaines conditions bien définies.

Informations supplémentaires

- Ecole oblig.: Les frais de remplacement sont pris en charge si aucune solution à l'interne n'est trouvée.
- Une décharge est octroyée à l'enseignant-e responsable des échanges linguistiques dans son établissement.



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire	Niveau
61'311	0.5 %	Ecole primaire
29'113	5.9 %	Sec I
7'579	20.0 %	Sec II formation générale
30'917	0.4 %	Sec II formation professionnelle initiale
128'920	2.8 %	

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Echanges ancrés dans la tradition.
- L'échange de classes dépend largement de l'initiative de l'enseignant-e.
- Projet pilote portant sur des partenariats scolaires avec le canton du Jura.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Echanges ancrés dans la tradition.
- Il s'agit principalement d'échanges individuels durant lesquels les élèves passent 1 ou 2 semestres à l'étranger ou en Suisse romande. L'échange de classes dépend largement de l'initiative de l'enseignant-e.
- Gymnasium Münchenstein: immersion française avec échange d'un semestre obligatoire dans un gymnase de Suisse romande.
- Gymnasium Laufen: dans la classe d'immersion bilingue, 2 années scolaires à Laufen et 2 années scolaires à Porrentruy.

Secondaire II formation professionnelle initiale

- Formation d'employé-e de commerce: Séjour linguistique obligatoire pour le profil M, séjours linguistiques facultatifs pour les profils E et B en 2^e et 3^e année d'apprentissage.
- Formation professionnelle initiale autres professions: Programme Euregio, programme d'échanges pour les apprenti-e-s dans des entreprises partenaires en Allemagne et en France.
- Formation initiale en école: Ecole de commerce (WMS), séjours linguistiques facultatifs en France, en Grande-Bretagne et année de stage facultative en Suisse romande (4^e année WMS).

Programmes d'échange

- 14-14, Echange individuel scolaire: échange réciproque de 2 semaines avec l'Alsace / le Jura pour les élèves de la 9 à la 11H.
- De la 9 à la 11H: week-end à Longbridge (anglais).
- 10^e année dans le Jura: année supplémentaire dans le Jura (correspond à la 12H).
- La 12^e année linguistique: année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

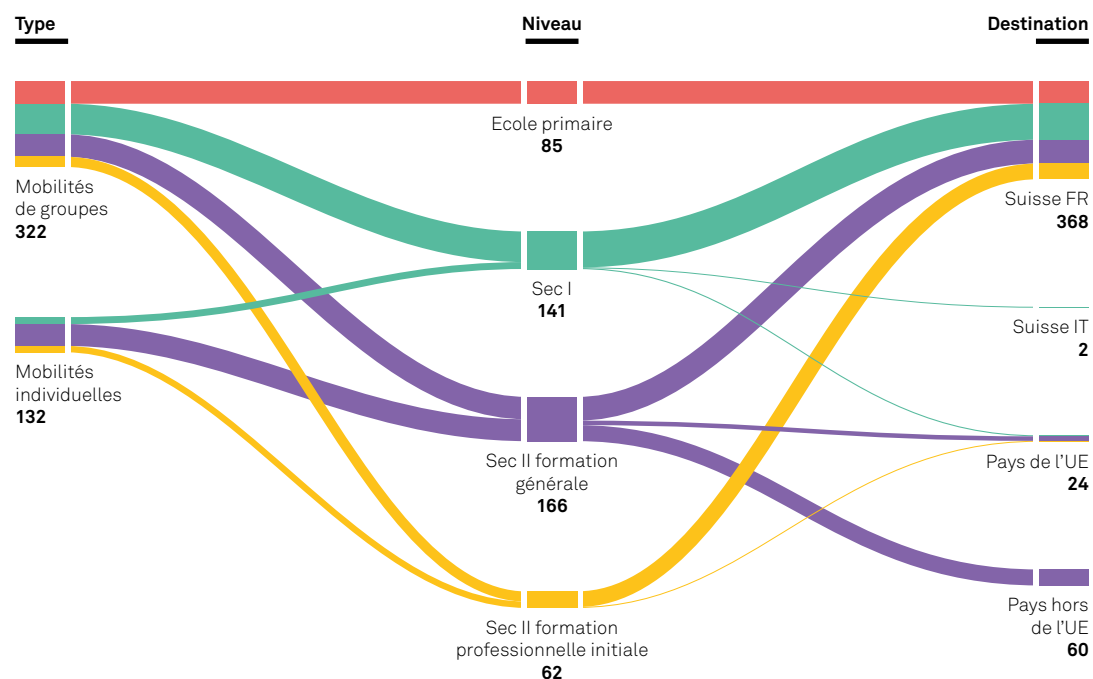
1 personne, taux d'occupation 30 %

Finances

CHF 23'000 (échange de classes et Longbridge)

Informations supplémentaires

Site Internet: www.lehrplan-vs.bl.ch/austauschprojekte



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
17'753	0.5% Ecole primaire
8'748	1.6% Sec I
4'583	3.6% Sec II formation générale
5'698	1.1% Sec II formation professionnelle initiale
36'782	1.2%

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Il y a des programmes d'échanges clés en main et les enseignant-e-s bénéficient d'une aide pour organiser leurs propres activités d'échanges.
- Primaire: des workshops thématiques (EN) et des ateliers (FR) qui sont liés à une mobilité.
- Certains élèves sont soutenus individuellement dans leur recherche d'une école d'échange.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Existence de différents contacts d'échange, avec des écoles partenaires en Suisse et à l'étranger, avec le soutien financier du canton.
- Sec II: les échanges relèvent majoritairement de la propre initiative des enseignant-e-s.
- Les élèves qui veulent effectuer un échange individuel sont soutenu-e-s dans leur recherche d'une école d'échange et des offres clés en main sont à leur disposition.

Secondaire II formation professionnelle initiale

Les mobilités des apprenti-e-s bénéficient du soutien financier du canton.

Programmes d'échange

- Immersion: échange individuel de 2 semaines avec des collèges alsaciens pour la 9H, sans hébergement.
- 14-14, Echange individuel scolaire: échange de 2 semaines avec l'Alsace et le Jura pour les élèves de la 9 à 11H, avec hébergement.
- Bâlsace: échange indiv. de 1-2 semaines avec le Lycée Jean Mermoz, St-Louis
- La 12^e année linguistique: les élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire peuvent effectuer une année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.
- Deux im Schnee: camp de ski d'échange bilingue avec des classes de GE à Gstaad pour les élèves de 10H.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

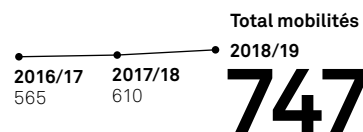
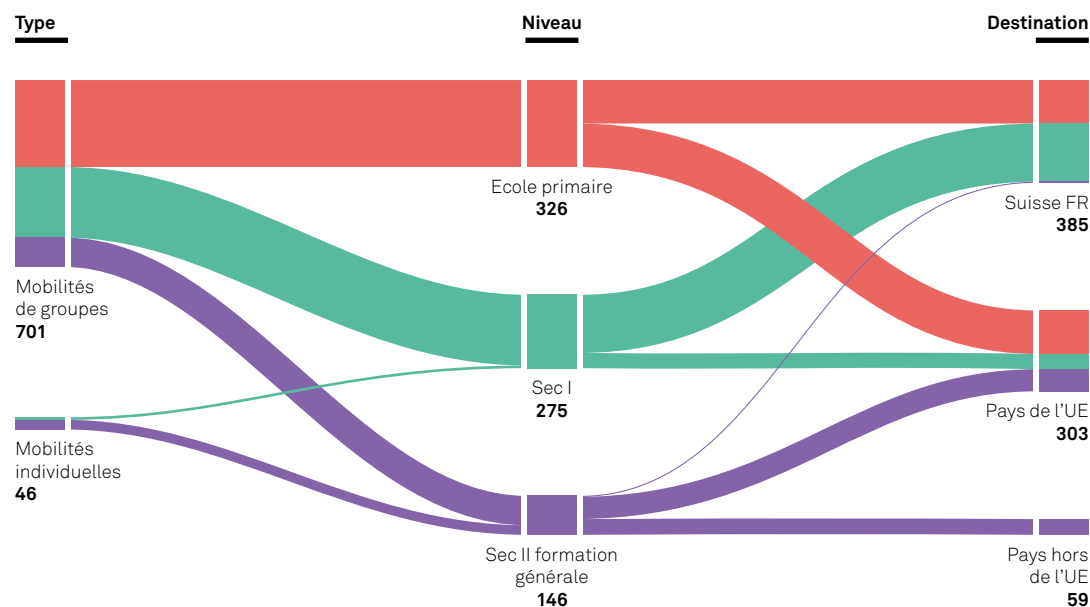
Taux d'occupation école obligatoire et degré secondaire II env. 40%

Finances

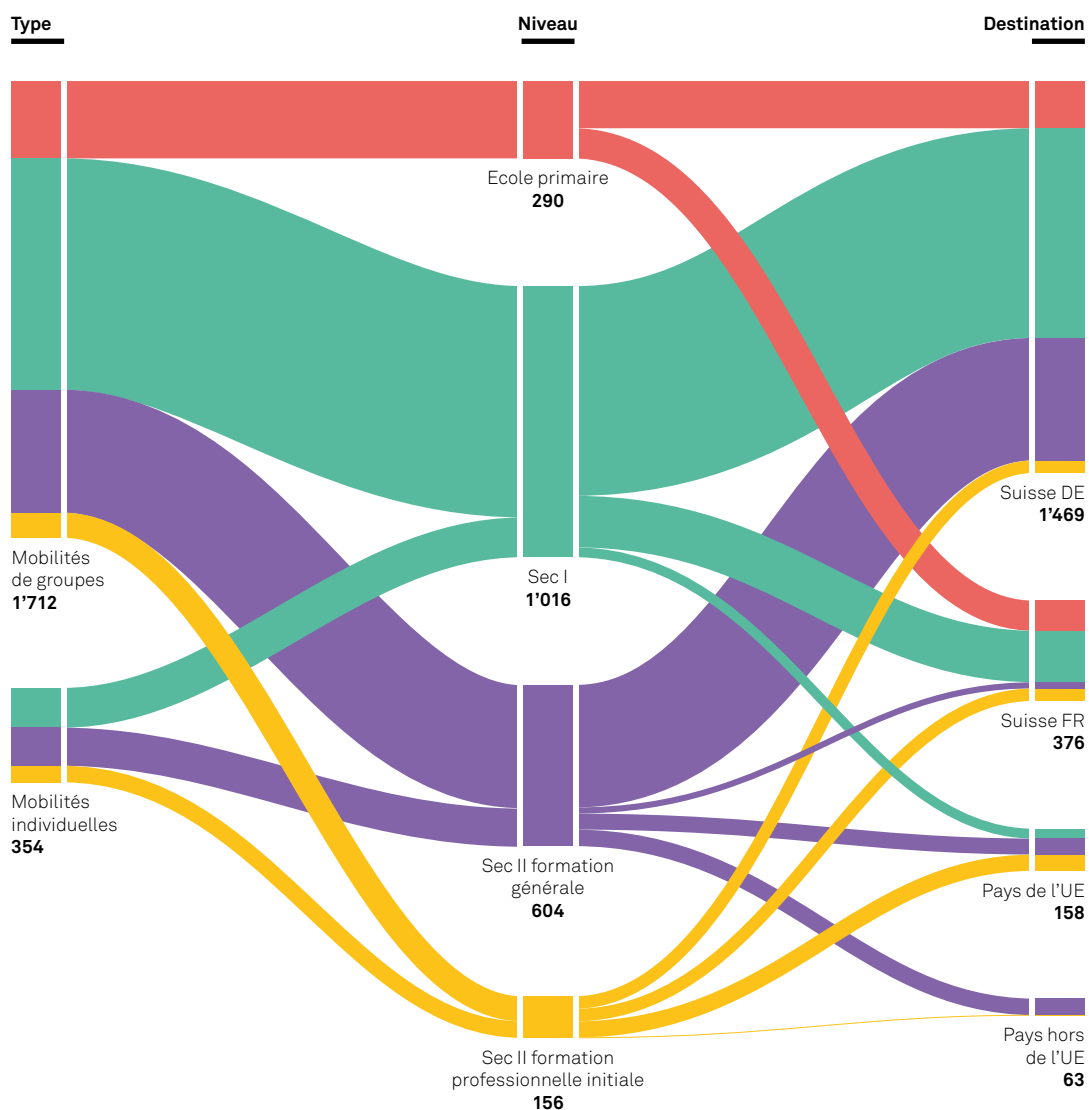
CHF 55'000

Informations supplémentaires

- Bonus de CHF 600 pour les enseignant-e-s qui organisent un échange.
- Site Internet: www.edubs.ch/zusatzangebote



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
10'416	3.1% Ecole primaire
4'644	5.9% Sec I
3'378	4.3% Sec II formation générale
6'079	0% Sec II formation professionnelle initiale
24'517	3.0%



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire	
21'991	1.3%	Ecole primaire
11'455	8.9%	Sec I
4'995	12.1%	Sec II formation générale
6'890	2.3%	Sec II formation professionnelle initiale
45'331	4.6%	

Fribourg FR

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Selon le plan d'études, un partenariat de classes est obligatoire pour toutes les classes de 10H.
- Le canton promeut des échanges à tous les niveaux.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Différents projets d'échange sont en cours au niveau du secondaire II et de la formation professionnelle.

Secondaire II formation professionnelle initiale

- Erasmus+ FRI-Ecole des Métiers (EMF) pendant l'apprentissage, projet porté par l'EMF pour ses élèves de 4^e année. Projet soutenu par la Confédération.
- Erasmus-FRI-Pool de mobilité (PM)+: Fribourg-Pool de Mobilités post-CFC (Certificat fédéral de capacité), projet porté par l'EMF pour tous les jeunes habitant le canton et ayant obtenu un CFC. Projet soutenu par la Confédération.

Programmes d'échange

- Programme généralisé pour tous les élèves de 10H francophones et germanophones.
- 12^e année linguistique (DAL): Les élèves ayant terminé l'école obligatoire peuvent effectuer une année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.
- Sprachbad – Immersion: ce projet d'échange par rotation de demi-classes d'une durée de neuf jours est ouvert aux 10 et 11H de la Région capitale suisse (BE, FR, NE, SO, VS).

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

1 personne, taux d'occupation 60%

Finances

CHF 100'000 pour les projets

Informations supplémentaires

- Soutien organisationnel et préparation de contenus.
- Plateforme des partenariats de classes sur friportal.ch.
- Soutien général de la coordination des échanges linguistiques du canton de Fribourg
- Plateforme des partenariats de classe sur <https://res.friportal.ch/partenariats>
- Site Internet: www.fr.ch/dics/formation-et-ecoles/4-15-ans/apprentissage-des-langues-echanges-linguistiques

Genève GE

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Offres et soutiens pour:

- programmes thématiques sur une journée.
- échanges rotatifs tous degrés
- camp de ski bilingue
- possibilité d'échanges ou séjours individuels sur 1^{er} trimestre 10H ou 11H.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Nombreuses activités bilingues au Collège de Genève, dont échanges et séjours.
- Séjours de 6 mois ou 1 année dans le cadre de la maturité bilingue.
- Possibilité de séjours «libres» (hors cursus bilingue).
- Séjours linguistiques Ecole de commerce PT.

Secondaire II formation professionnelle initiale

- Possibilité Maturité bilingue anglais commerce dual
- Stages professionnels au sein de centres de formation professionnelle

Programmes d'échange

- Journées thématiques: activités de loisirs d'un à 2 jours.
- Echange rotatif: les élèves à partir du degré 7–9H peuvent participer à un échange par rotation de demi-classes d'une durée de neuf jours.
- Deux im Schnee: camp de ski d'une semaine pour les élèves de la 7H à la 9H.
- Echange individuel sur le temps scolaire: l'offre d'échange national individuel pendant les heures de classe s'adresse aux élèves de la 11H (éventuellement aussi de la 10H).
- Participation dès 2020–2021 au programme 14-14 (échange Collégiens) en partenariat avec BS.
- Programme de stage professionnel en Suisse alémanique «MobilAuto» secteur automobile.
- Programme Mobilités entreprises – stage professionnel UK – filière commerce dual.
- Programme MobilitEE – stage professionnel UK – filière commerce plein-temps.

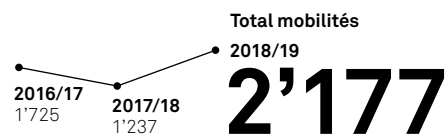
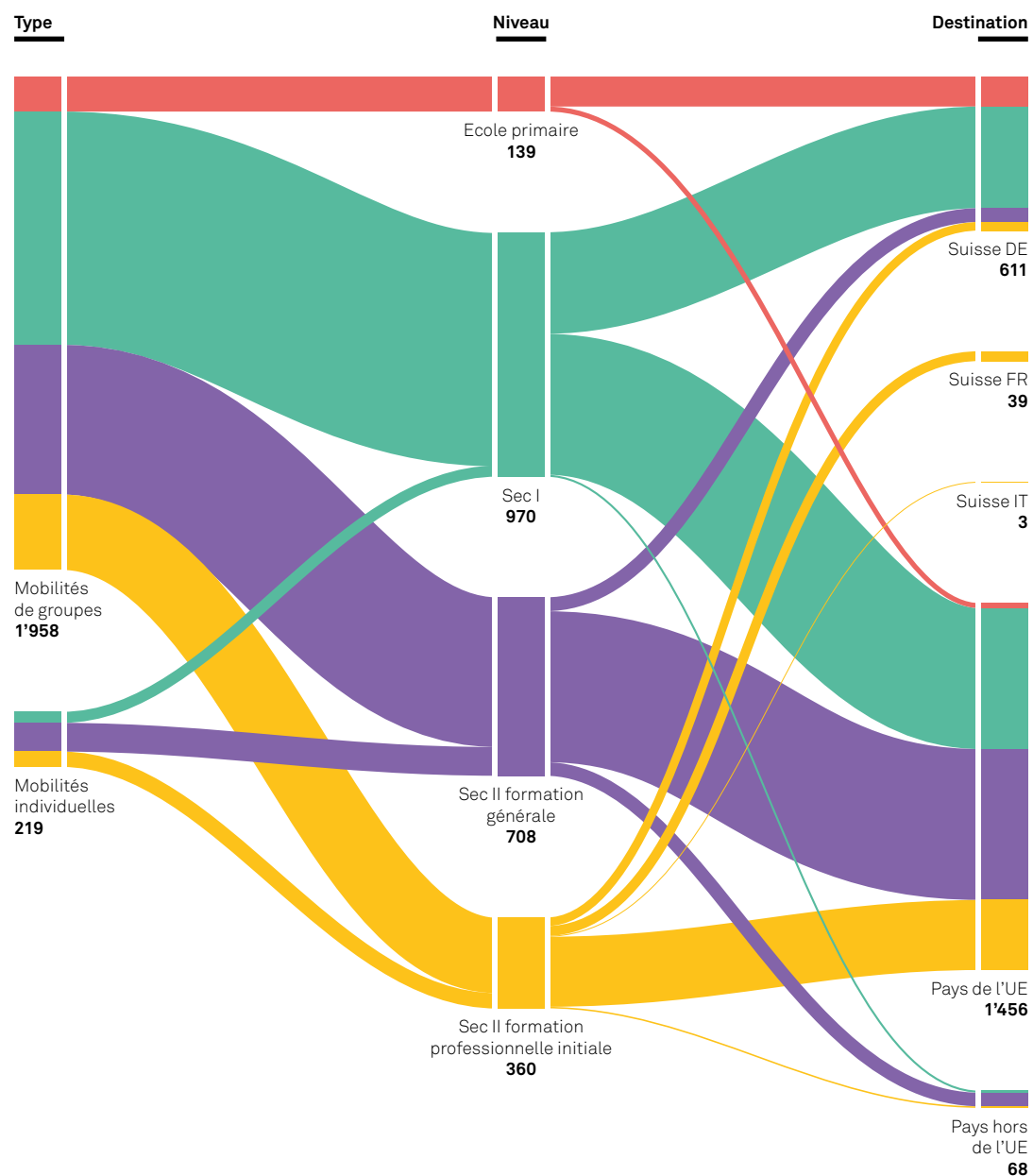
Responsables cantonaux des échanges (RCE)

Responsable Unité transversale «Echanges & Mobilité»
DIP, 1 personne, taux d'occupation 100 %

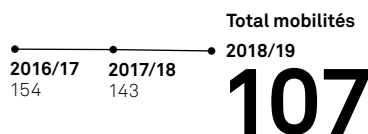
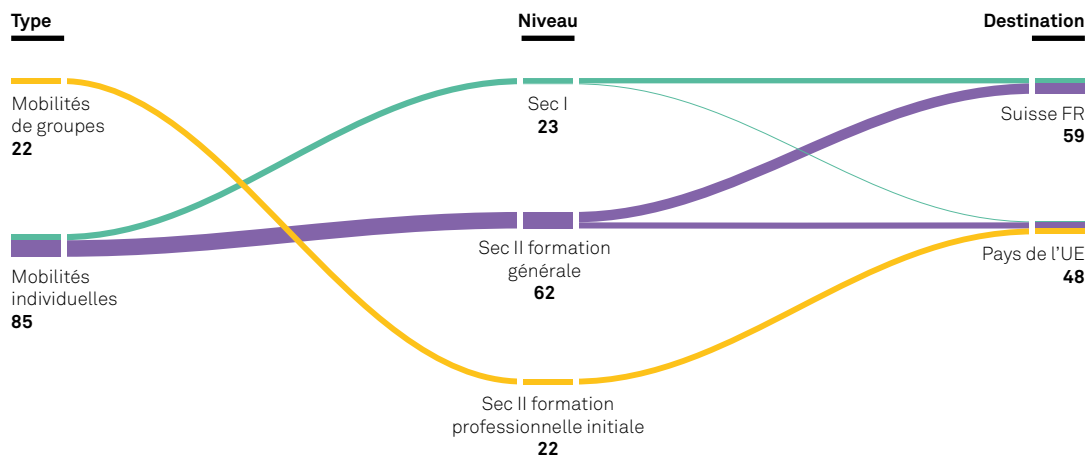
Finances

- CHF 45'000 EO
- CHF 20'000 Direction générale de l'enseignement secondaire II (DGES II)

GE



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
32'266	0.4 % Ecole primaire
16'813	5.8 % Sec I
15'507	4.6 % Sec II formation générale
9'072	4.0 % Sec II formation professionnelle initiale
73'658	3.0 %



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire	Niveau
2'363	0%	Ecole primaire
1'182	1.9%	Sec I
211	29.4%	Sec II formation générale
1'093	2.0%	Sec II formation professionnelle initiale
4'849	2.2%	

Glaris GL

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Le canton préconise des échanges facultatifs et promeut les offres de Movetia dans les écoles.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Au niveau sec II et dans les écoles de culture générale (ECG), les élèves de 15 à 17 ans ont la possibilité d'effectuer un échange scolaire interculturel à l'étranger, en général par l'intermédiaire d'une organisation d'échange. En outre, des élèves de plusieurs pays sont invités chaque année à visiter l'école cantonale. Cet échange est enrichissant tant pour les élèves participants que pour le quotidien scolaire. Il favorise aussi le développement de compétences interculturelles, ce qui fait partie des missions des écoles de maturité.
- Pendant les 3^e et 4^e années, chaque élève passe 2 semaines seul-e dans une famille d'accueil en Suisse romande. Les possibilités d'activités journalières sont vastes: travail à la ferme/dans la restauration, encadrement d'enfants, école linguistique. Ce séjour vise une immersion totale et une découverte de la langue en dehors du cadre scolaire.
- À la fin de la 2^e année de l'ECG, les élèves passent 3 semaines seul-e-s chez une famille d'accueil dans une région francophone ou anglophone. Ce stage les aide à améliorer leurs compétences linguistiques pratiques en vue de leurs études ou de leur travail.

Secondaire II formation professionnelle initiale

Élèves dans les classes de maturité professionnelle: séjours linguistiques d'une à 2 semaines.

Programmes d'échange

«Stage professionnel»: les enseignants du degré primaire qui participent à ce programme effectuent un stage de trois semaines dans une école primaire francophone (canton de Vaud ou de Genève). Cela leur permet d'améliorer leurs compétences linguistiques, d'approfondir leurs connaissances de la langue d'enseignement et de mieux connaître la culture de la région linguistique. Organisés par la PHZH, ces séjours sont également ouverts aux enseignants du degré secondaire I. Une partie a lieu pendant le temps de travail non consacré à l'enseignement.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

Le canton ne prévoit pas de postes dédiés aux projets d'échanges et de mobilité. La section École obligatoire du Département Formation, culture et sport se charge néanmoins des tâches correspondantes.

Finances

À la charge des communes

Grisons GR

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Le canton et les communes encouragent l'échange d'élèves, de classes et d'enseignant-e-s entre les communautés linguistiques. Le canton peut octroyer des subventions à cette fin (art. 15 de la loi sur les langues).
- Prégymnase: pas de programmes d'échanges, projets individuels des différentes écoles.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Les écoles gèrent les échanges de manière autonome.

Secondaire II formation professionnelle initiale

Le canton des Grisons participe au projet XChange.
Site Internet: www.xchange-info.net

Programmes d'échange

- Echange linguistique: le canton paie des subventions aux classes qui souhaitent organiser un échange avec une classe d'une autre région linguistique du canton. Elles peuvent choisir librement la forme de l'échange (camp, échange par demi-classes, échange par rotation, etc.).
- Semaines intensives: les élèves peuvent suivre une partie du programme de la matière optionnelle «langue nationale comme 3^e langue étrangère» sous forme de semaines intensives dans les régions linguistiques.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

3 personnes, taux d'occupation 6%

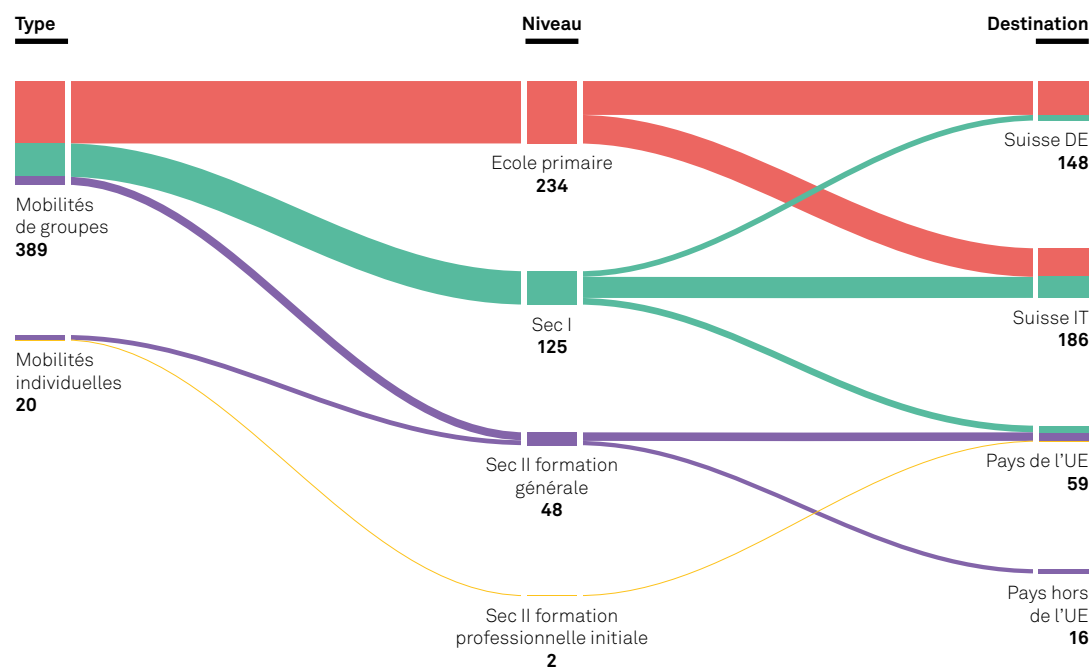
Finances

Le canton subventionne les activités d'échanges à hauteur de CHF 90 par jour et par élève, avec un maximum de CHF 450 par semaine.

Informations supplémentaires

- Soutien organisationnel: les enseignant-e-s peuvent prendre contact avec des homologues qui ont déjà organisé un échange. L'inspectorat du district compétent peut apporter son aide dans la recherche d'une classe partenaire.
- Mise à disposition de contenus: ressources pour la réalisation d'activités d'échanges, notamment un répertoire d'idées pour l'organisation de différentes activités avec les élèves, des programmes modèles, des liens pour la recherche d'un hébergement, des supports didactiques et d'autres offres de soutien.
- Site Internet: www.gr.ch/DE/institutionen/verwaltung/ekud/avs/Schulbetrieb/sprachen/austausch/Seiten/Sprachaustausch.aspx

GR



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
10'245	2.3 % Ecole primaire
5'360	2.3 % Sec I
1'573	3.1 % Sec II formation générale
5'206	0 % Sec II formation professionnelle initiale
22'384	1.8 %

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Echanges de classe: Le canton du Jura soutient depuis longtemps les échanges de classes. Ceux-ci découlent normalement de l'initiative personnelle des enseignant-e-s.
- En collaboration avec Bâle-Campagne, le canton travaille à la mise en place d'un projet de partenariat d'écoles.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

L'organisation des échanges est la responsabilité de chaque école.

Secondaire II formation professionnelle initiale

- Erasmus+: Stages professionnels de 1–12 mois (DE et UK) pour les élèves et diplômées des filières professionnelles.
- Eurodyssée: Stages professionnels de 5–6 mois dans un pays partenaire (FR, BE, ES, PT ...).

Programmes d'échange

Sec I:

- Echanges de classe: Le canton du Jura offre du soutien pour l'organisation et pour le financement des échanges de classes (demandes de subventions, aide à la planification des activités et du budget, accompagnement dans les démarches, liaison et coordination avec d'autres cantons).
- JurAR: En collaboration avec Appenzell Rhodes-Extérieures, le canton a mis en place le projet pilote «JurAR». Le canton offre un support financier et organisationnel plus approfondi pour ces échanges.
- 14-14, Echange individuel scolaire: échange réciproque de 2 semaines avec l'Alsace / le Jura pour les élèves de la 9 à la 11H.
- 12^e année linguistique: Convention d'échange avec le canton de Bâle-Campagne. Les élèves s'inscrivent pour suivre une année scolaire dans une école secondaire du canton partenaire.

Sec II:

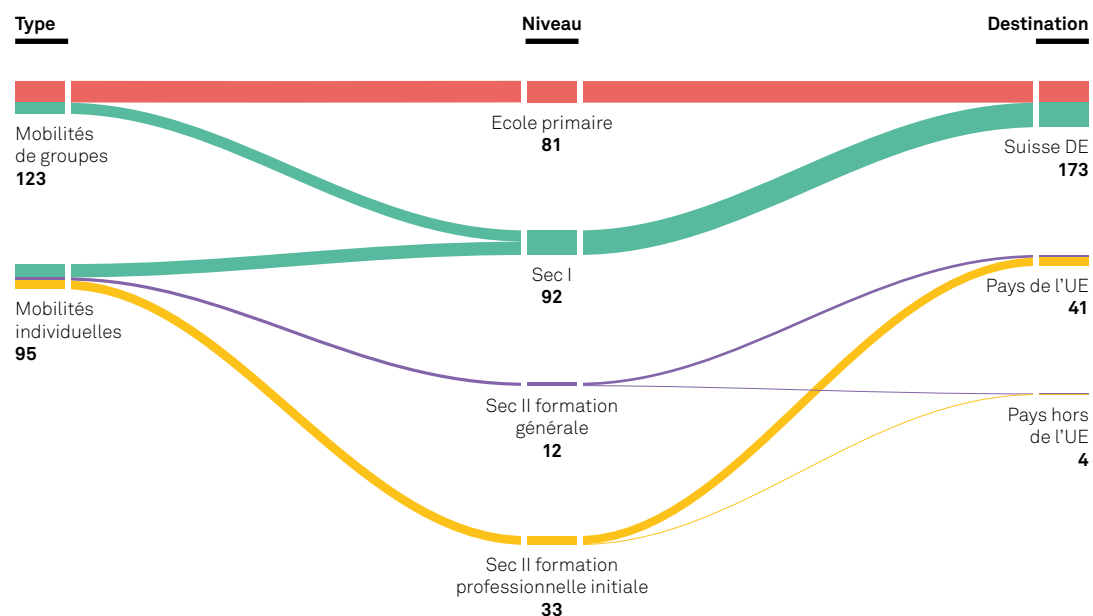
- Erasmus+: Organisation et subvention de la mobilité.
- Eurodyssée: Organisation et subvention de la mobilité.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

2 personnes

Informations supplémentaires

Site Internet: www.jura.ch/DFCS/SEN/Pour-les-eleves/Echanges-linguistiques.html



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
4'735	1.7% Ecole primaire
2'370	3.9% Sec I
845	1.4% Sec II formation générale
2'050	1.6% Sec II formation professionnelle initiale
10'000	2.2%

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Echange durant les vacances à partir de la 7H. Quelques rares écoles organisent un échange par rotation ou une rencontre de classes avec une école partenaire de Suisse romande.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

La plupart des écoles cantonales prévoient un séjour linguistique obligatoire ou facultatif de 2 à 4 semaines (activité individuelle). Certains enseignant-e-s organisent des projets ou des excursions en Suisse romande ou à l'étranger pour leurs classes. Certains élèves passent une année scolaire à l'étranger.

Secondaire II formation professionnelle initiale

Voir sous «programmes d'échange»

Programmes d'échange

- La 12^e année linguistique: les élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire ont la possibilité d'effectuer une année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.
- MobiLingua: MobiLingua offre aux apprenti-e-s intéressés la possibilité d'engranger des expériences professionnelles dans les villes partenaires de Bournemouth (UK) ou Potsdam (DE). Le séjour peut se faire individuellement ou en groupes.
- Swiss Mobility: le programme propose aux jeunes ayant terminé leur formation d'effectuer un stage professionnel de plusieurs mois dans une entreprise tessinoise ou vaudoise. En plus du stage, les participant-e-s suivent un cours de langue et perçoivent un salaire de l'entreprise formatrice.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

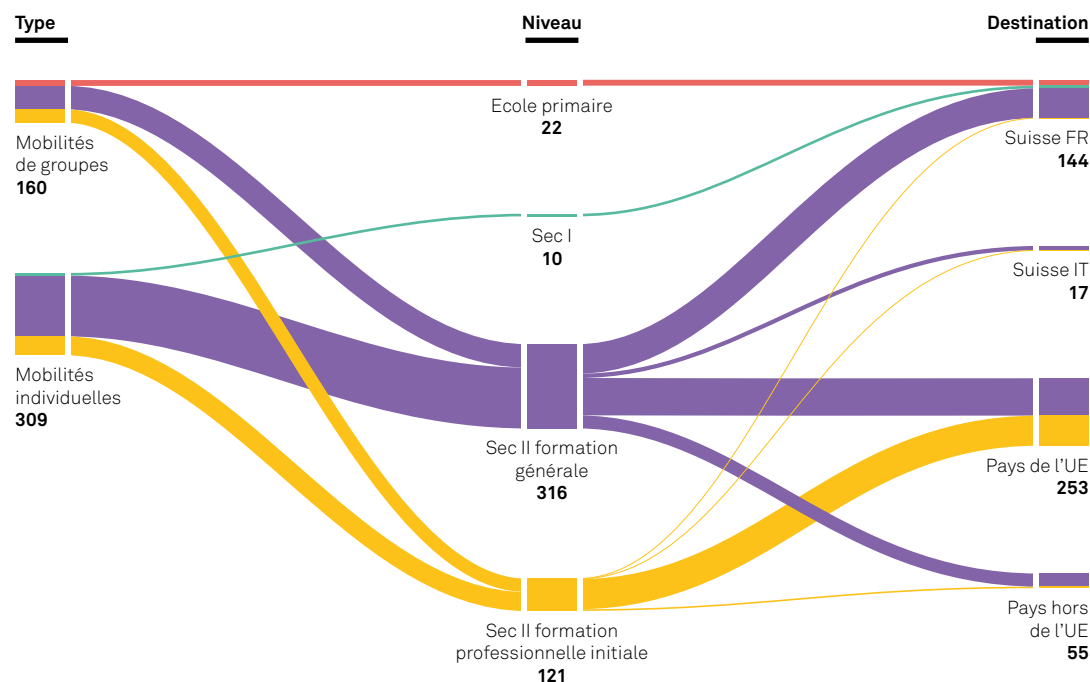
- 3 personnes pour l'école obligatoire et le gymnase, sans taux d'occupation défini.
- Dans la formation professionnelle, le service MobiLingua est compétent en matière d'enseignement bilingue et de projets de mobilité avec un taux d'occupation de 40%.

Finances

Ecole obligatoire: soutien de projets de classes individuels après concertation

Informations supplémentaires

Site Internet: www.volksschulbildung.lu.ch



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
24'622	0.1 % Ecole primaire
12'135	0.1 % Sec I
3'043	10.4 % Sec II formation générale
14'054	0.9 % Sec II formation professionnelle initiale
53'854	0.9 %

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Rencontre des enseignant-e-s de langue du cycle 3 en 2018–2019. Discussions en 2019–2020 avec les directions du cycle 2 des centres scolaires pour proposer d'organiser des projets d'échanges par établissements (classes du cycle 2).

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Depuis août 2018: coordination cantonale pour soutenir les écoles et développer de nouveaux programmes par move@ne.
- Autonomie des écoles pour les échanges avec soutien de move@ne.
- Coordination pour les échanges individuels.

Secondaire II formation professionnelle initiale

- Stages en entreprise subventionnés par Movetia pendant la formation et post-Maturité professionnelle ou CFC organisés par move@ne.
- Autres échanges en développement pour élargir l'offre en général.

Programmes d'échange

- À l'école obligatoire: promotion et soutien financier en complément à celui de Movetia.
- Pour le secteur post-obligatoire création d'un centre de compétence pour la mobilité move@ne.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

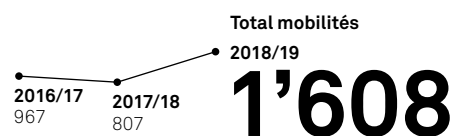
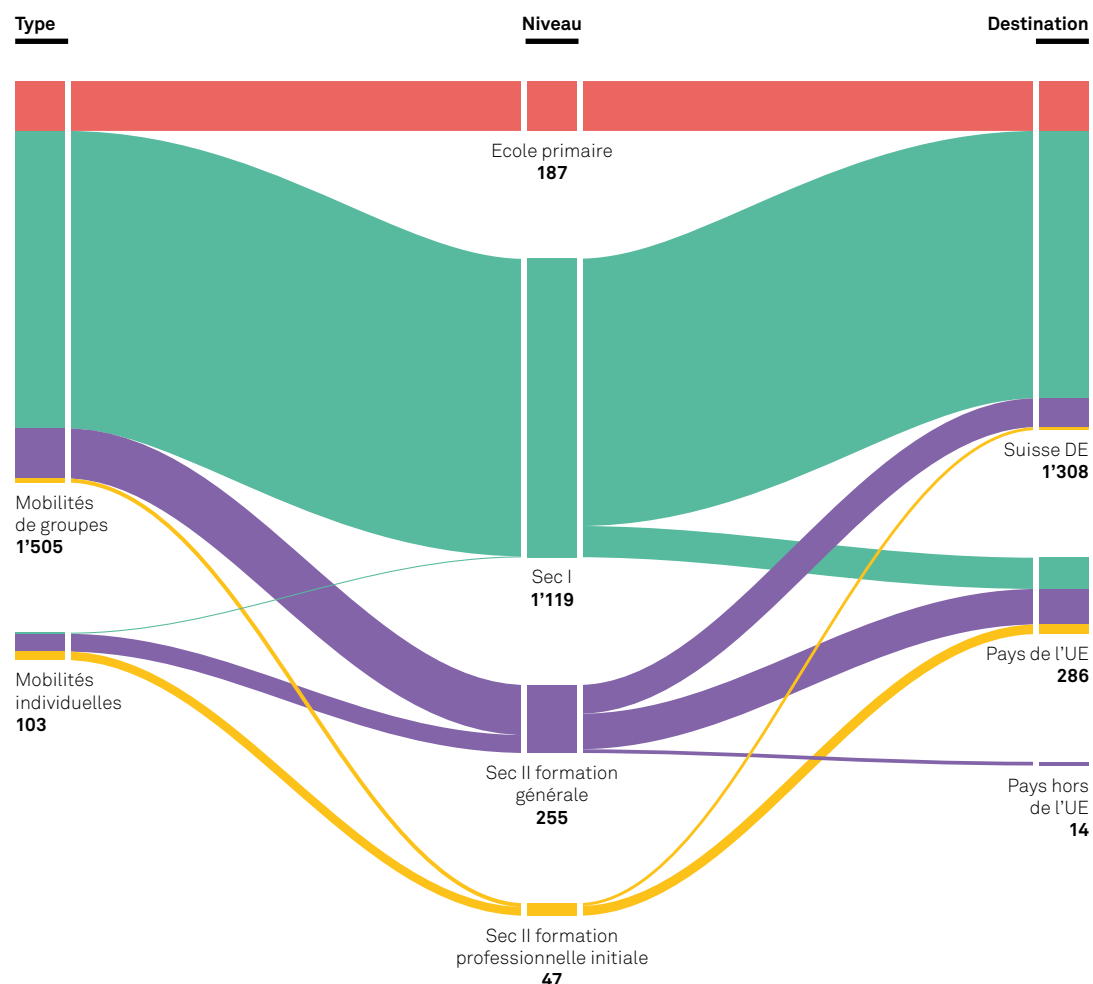
- À l'école obligatoire: chargée de mission à 14 % et cheffe de service adjointe dans le cadre de ses fonctions.
- 3 personnes degré secondaire II, taux d'occupation total 80 %.

Finances

- À l'école obligatoire, 2019–2020: CHF 4'500 à disposition par centre (13 centres). Plusieurs centres soutiennent également une partie des activités et des mobilités dans le cadre des échanges.
- Pour le secteur post-obligatoire, CHF 27'500 versés par le canton.

Informations supplémentaires

- À l'école obligatoire les coûts de remplacements sont pris en charge par les communes. Nouveau blog relatif aux échanges et à la mobilité: <https://blogs.rpn.ch/echanges>
- A l'école post-obligatoire les coûts de remplacement sont pris en charge par l'Etat.
- Site internet école post-obligatoire: www.ne.ch/move-ne
- Site internet: www.ne.ch/autorites/DEF/SFPO/formations/Pages/Echange-et-mobilite.aspx



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
11'083	1.7% Ecole primaire
6'100	18.3% Sec I
2'378	10.7% Sec II formation générale
5'464	0.9% Sec II formation professionnelle initiale
25'025	6.4%

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Le canton subventionne divers programmes d'échange pour les élèves, les classes entières et les enseignant-e-s. Certaines écoles ont une école partenaire en Suisse romande. D'autres écoles organisent des semaines d'échange en France et en Grande-Bretagne.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Séjour linguistique obligatoire, organisé individuellement.
- Voyages d'études à Paris et Londres. En outre, 4 à 7 élèves par an effectuent une année d'échange à l'étranger. Un nombre similaire d'élèves du monde entier passent une année d'échange au Collège de Stans.

Secondaire II formation professionnelle initiale

Pour les apprenti-e-s de commerce CFC avec maturité professionnelle, un séjour linguistique de 2 semaines est organisé en France pendant la 2^e année d'apprentissage et un séjour linguistique en Grande-Bretagne pendant la 3^e année d'apprentissage. Ces séjours ont lieu dans des écoles de langues.

Programmes d'échange

- Vas-y! Komm!: échange individuel mutuel d'une à 2 semaines avec le Bas-Valais pour les 10/11H
- 2 langues – 1 Ziel: échange par rotation de demi-classes d'une durée de neuf jours avec GE/VS
- Deux im Schnee: camp de neige bilingue
- 12^e année linguistique: 12^e année scolaire (HarmoS) facultative dans le canton de FR
- Assistance de langue pour enseignant-e-s NW-VS

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

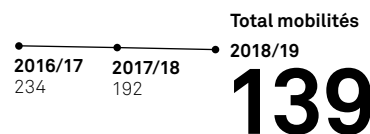
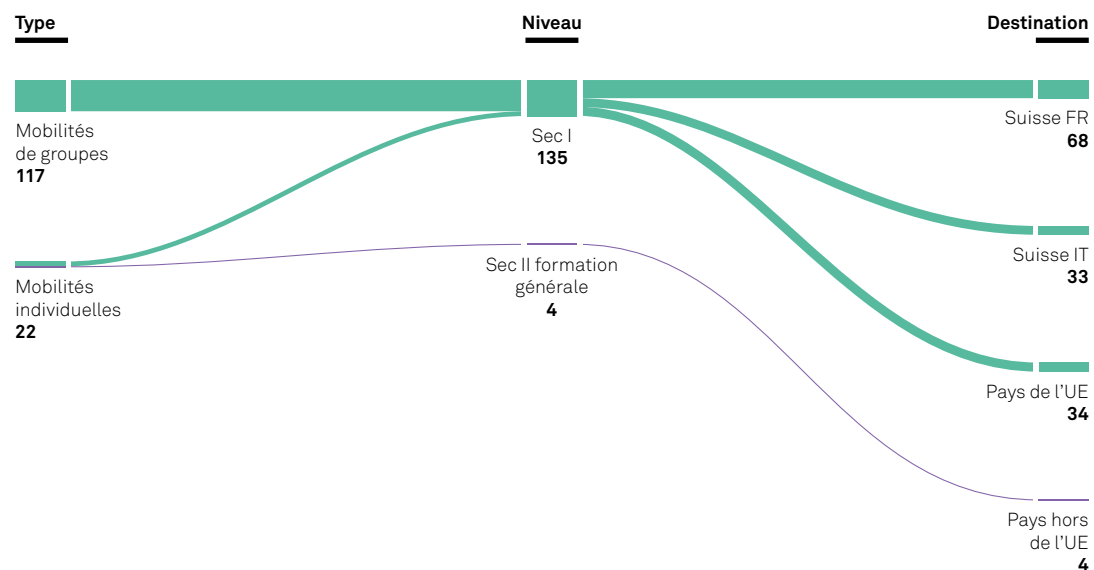
Taux d'occupation école obligatoire 5%

Finances

CHF 30'000 à partir de 2020 (pour l'école obligatoire)

Informations supplémentaires

Site internet: www.nw.ch/amtschulesportdienste/1738



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
2'300	0% Ecole primaire
1'174	11.5% Sec I
226	1.8% Sec II formation générale
694	0% Sec II formation professionnelle initiale
4'394	3.2%

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

– Le canton d'Obwald accorde beaucoup d'importance aux échanges. Mais il s'agit d'un tout petit canton où le nombre d'élèves participant aux échanges est limité. Néanmoins, nous nous efforçons constamment de motiver nos élèves et de les soutenir dans leurs démarches.

– Il n'y a pas d'échanges dans les écoles primaires. De brèves visites en Suisse romande peuvent avoir lieu ponctuellement. Les élèves du niveau secondaire I ont la possibilité de participer à des échanges avec le Valais pour le français. Certaines classes effectuent des camps scolaires en Suisse romande.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

A l'école cantonale, les élèves de 3^e année effectuent un échange qu'ils doivent eux-mêmes organiser. Cet échange a lieu pendant les vacances. Dans certaines communes, les échanges se font avec la Grande-Bretagne. Les participant-e-s séjournent alors en petits groupes dans des familles locales.

Secondaire II formation professionnelle initiale

Certaines formations prof. peuvent être suivies en deux langues.

Programmes d'échange

Vas-y! Komm!: programme d'échange des cantons de BE, NW, OW, SZ, UR et VS pour des échanges individuels mutuels avec le Valais, réservés aux élèves de 13 à 16 ans.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

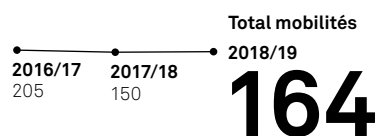
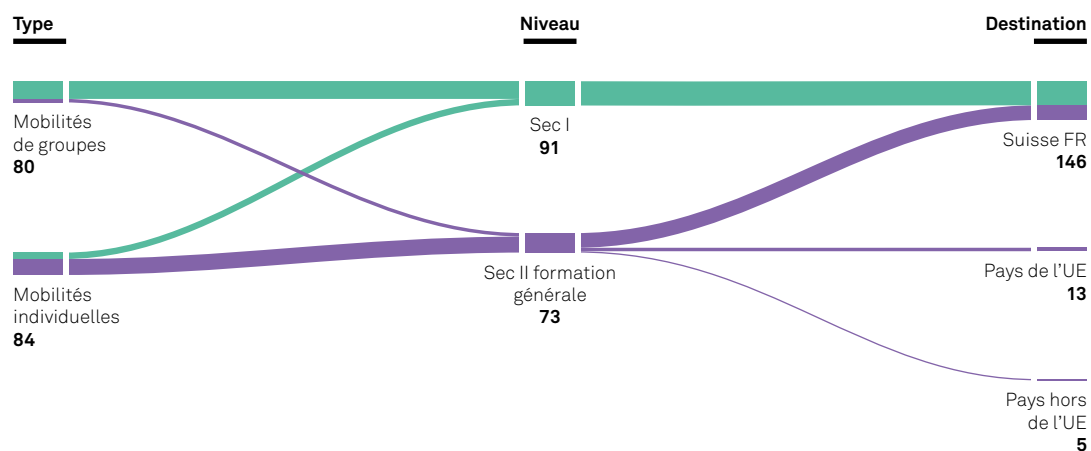
Le/la responsable cantonal-e des échanges répond aux questions des parents et apporte son soutien dans l'organisation d'échanges pendant les vacances et dans le traitement d'autres questions liées aux échanges.

Finances

Le canton ne prend pas en charge les frais engendrés par les échanges. Mais les élèves sont soutenus par le/la responsable cantonal-e s'ils planifient un échange. Chaque commune dispose d'un-e responsable des échanges. L'enseignant-e en langues étrangères apporte également son aide.

Informations supplémentaires

Site Internet: www.ow.ch/de/verwaltung/dienstleistungen/?dienst_id=1956



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
2'327	0% Ecole primaire
1'178	7.7% Sec I
291	25.1% Sec II formation générale
796	0% Sec II formation professionnelle initiale
4'592	3.6%

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Un concept cantonal assure la mise en oeuvre de la stratégie nationale. L'Office de l'enseignement obligatoire et la Verband St-Galler Volksschulträger ont convenu de soutenir les activités de mobilité dans d'autres régions linguistiques au niveau de l'école obligatoire. L'école pédagogique de St-Gall fournit les prestations requises à cet effet. En principe, les échanges sont du ressort des écoles et des communautés éducatives. L'offre cantonale comprend la communication des offres d'échanges et de mobilité de Movetia ainsi que le soutien et le conseil aux écoles et aux enseignant-e-s intéressé-e-s dans le cadre de demandes et de projets d'échanges concrets.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

En principe, les échanges sont surtout du ressort des élèves ou des écoles cantonales et sont une pratique courante dans de nombreux établissements. Dans le cadre de séjours linguistiques et de la maturité bilingue, des partenariats de longue durée sont entretenus. Un élargissement des activités d'échanges, en particulier avec d'autres régions de Suisse, fait partie des objectifs.

Secondaire II formation professionnelle initiale

En principe, les échanges sont du ressort des apprenti-e-s ou des entreprises formatrices. Certaines entreprises formatrices et certaines écoles professionnelles gèrent leurs propres programmes d'échanges.

Programmes d'échange

Le canton de St-Gall ne gère aucun programme central en dehors de ses écoles.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

Oui (mais aucun taux d'occupation)

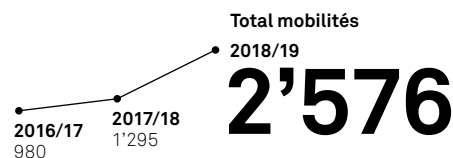
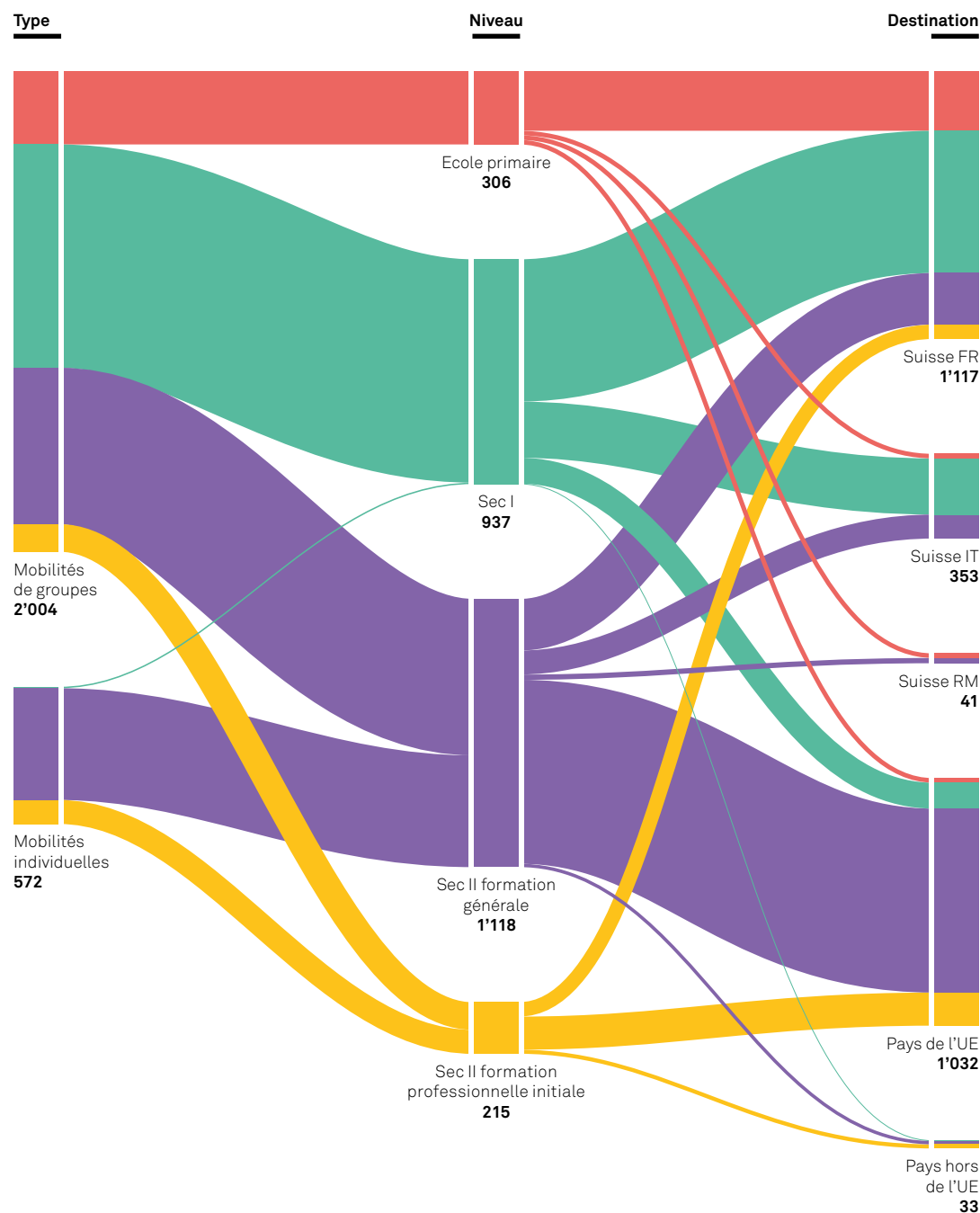
Finances

À l'école obligatoire: CHF 20'000 par an (à partir de 2019 et pour 5 ans)

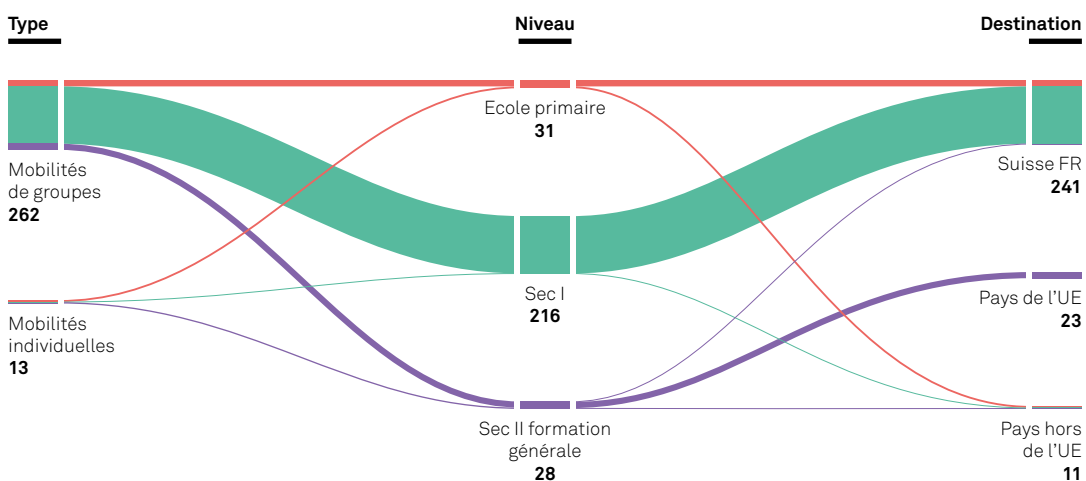
Informations supplémentaires

– Ce sont en principe les écoles qui sont responsables des échanges. Depuis 2019, le canton affecte des moyens financiers à la promotion des échanges au niveau de l'école obligatoire. Les tâches des RCE se limitent à la promotion des offres de Movetia et à la transmission des demandes pour tous les degrés.

– Site Internet: www.sg.ch/bildung-sport/volksschule/unterricht/fachbereiche/sprachen.html



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire	Niveau
31'382	1.0%	Ecole primaire
15'949	5.9%	Sec I
3'612	31.0%	Sec II formation générale
18'033	1.2%	Sec II formation professionnelle initiale
68'976	3.7%	



Schaffhouse SH

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Le mailing hebdomadaire envoyé aux enseignant-e-s promeut régulièrement les échanges. Le site Internet sh-go.ch contient toutes les informations importantes et des instructions claires et détaillées. Quelques enseignant-e-s très engagé-e-s organisent des échanges de classes récurrents. Le responsable des échanges cantonal conseille et soutient les enseignant-e-s intéressé-e-s.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Programme d'échanges institutionnalisés «Maturité bilingue» SH-VD
- Echanges de classes non réguliers SH-FR
- Echanges de classes SH-École suisse de Madrid

Secondaire II formation professionnelle initiale

Programme XChange dans le cadre de l'IBK et de l'AG Alpenländer avec les pays étrangers limitrophes (pays alpins).

Programmes d'échange

Des programmes thématiques pour des visites mutuelles dans le canton de SH sont en cours d'élaboration.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

1 personne, «on the job» (sans taux d'occupation défini)

Finances

Des moyens alloués par le fonds des bénéficiaires de la Loterie (CHF 10'000 au total) viennent s'ajouter aux subventions de Movetia, de sorte que les écoles ne doivent pas assumer de frais supplémentaires.

Informations supplémentaires

- La stratégie de mise en œuvre cantonale qui comprend un vaste catalogue de mesures fait actuellement l'objet d'une consultation interne.
- Site Internet: www.sh-go.ch



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
4'874	0.6% Ecole primaire
2'205	9.8% Sec I
520	5.4% Sec II formation générale
1'998	0% Sec II formation professionnelle initiale
9'597	2.9%

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Différentes activités sont organisées et vont de l'échange virtuel en classe au séjour d'une semaine avec visite réciproque. L'initiative incombe aux enseignant-e-s. Ils bénéficient du soutien des directions d'écoles. Après l'introduction du matériel pédagogique Passepartout et du Lehrplan 21, le thème des échanges et de la mobilité va susciter une attention croissante.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Les séjours linguistiques obligatoires institutionnalisés dans le canton de Soleure dans la filière maturité bilingue (anglais) et dans la filière maturité spécialisée (français ou anglais) se déroulent dans des écoles de langues et n'apparaissent pas dans ces statistiques.

Secondaire II formation professionnelle initiale

Les séjours linguistiques obligatoires institutionnalisés dans le canton de Soleure dans les filières de maturité professionnelle se déroulent dans des écoles de langues et n'apparaissent pas dans ces statistiques.

Programmes d'échange

- Le programme «Sprachbad – Immersion»: échange par rotation de demi-classes de neuf jours, proposé par la région métropolitaine, est accessible aux 2^e et 3^e années du sec I.
- Tous les programmes de Movetia sont à la disposition des écoles du canton de Soleure.
- Degré secondaire II: pas de programmes d'échanges institutionnalisés.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

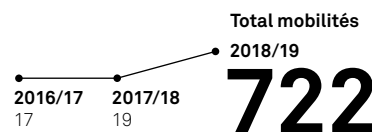
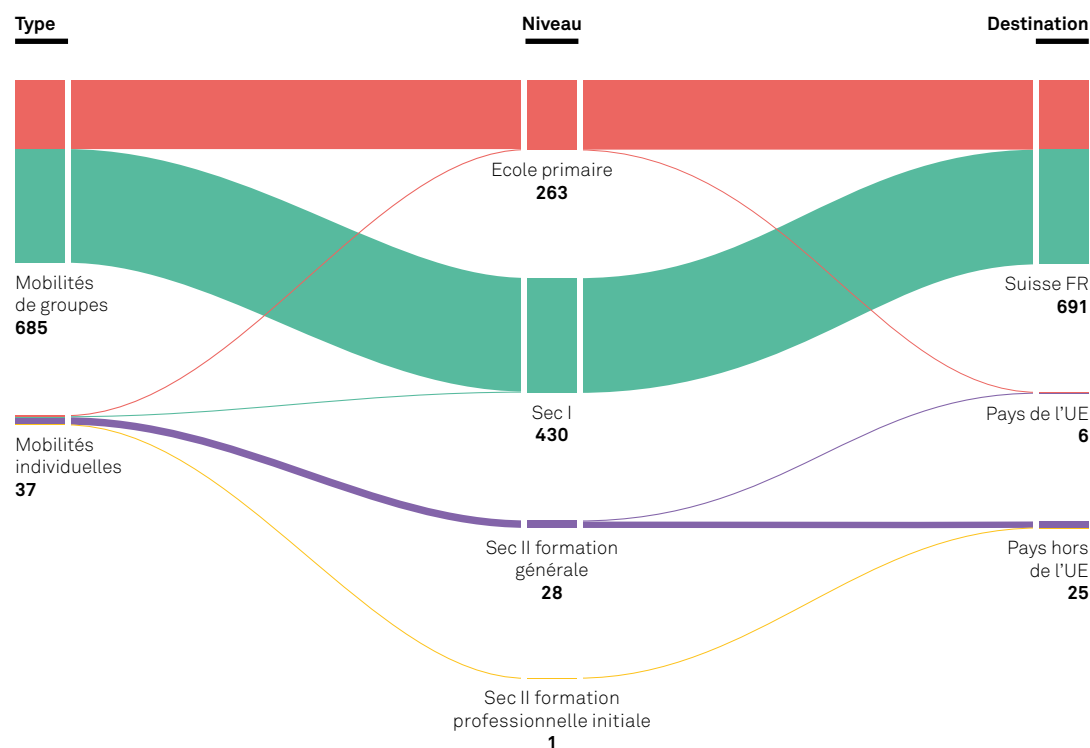
Dans le cadre d'un emploi à l'Office de l'enseignement obligatoire ou l'Office de la formation professionnelle, des écoles de maturité gymnasiales et de culture générale et des hautes écoles.

Finances

Il n'y a pas de financement cantonal disponible pour des activités d'échanges et de mobilité.

Informations supplémentaires

Les activités d'échanges relèvent de la compétence des pouvoirs organisateurs ou des centres scolaires.



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
15'524	1.7% Ecole primaire
7'531	5.7% Sec I
1'630	1.7% Sec II formation générale
5'817	0% Sec II formation professionnelle initiale
30'502	2.4%

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

L'Office cantonal de l'école obligatoire et du sport encourage sur le fond et financièrement les projets d'échange de classes et les activités d'échanges linguistiques en Suisse romande. Des rencontres ont dans ce contexte lieu avec des pairs de la partie francophone du pays.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

L'Office cantonal des écoles secondaires et des hautes écoles assure la coordination d'une part entre les différentes écoles et les organisations chargées des échanges telles que Movetia, d'autre part également avec l'Office cantonal de la formation professionnelle (voir ci-après). Il n'existe pas de programmes d'échange mis en place par le canton; ceux-ci sont organisés de manière autonome par les cinq écoles secondaires du canton (gymnases et écoles de culture générale). Plusieurs modèles existent: échanges institutionnalisés avec la Suisse romande et le Tessin mais aussi contacts avec d'autres gymnases dans le cadre de semaines de projet.

Secondaire II formation professionnelle initiale

Il n'existe pas de programmes d'échange mis en place par le canton; les échanges sont organisés de manière autonome par les quatre centres de formation professionnelle du canton. Les deux centres de formation professionnelle des arts et métiers collaborent dans ce contexte à l'échelle intercantonale avec les centres de formation professionnelle des arts et métiers et de l'industrie de Zoug (GIBZ). Les informations parviennent à l'Office cantonal de la formation professionnelle par le biais des services de coordination de l'Office cantonal des écoles secondaires et des hautes écoles.

Programmes d'échange

Vas-y! Komm!: Programme des cantons de BE, NW, OW, SZ, UR et VS pour les échanges individuels réciproques avec le canton du Valais des élèves âgés de 13 à 16 ans.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

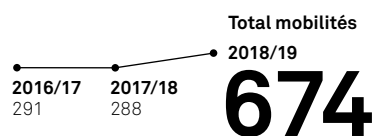
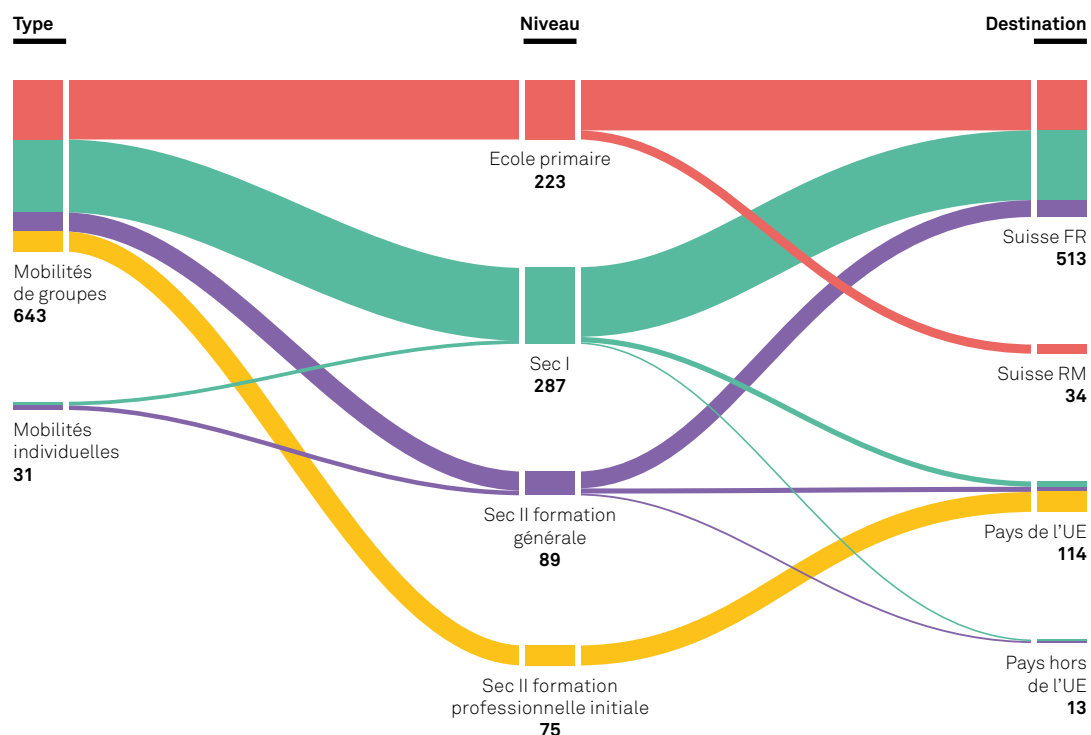
Les échanges et la mobilité du niveau école obligatoire et postobligatoire (sec II) sont gérés par une personne de chaque office cantonal correspondant.

Finances

CHF 37'000 par an pour le domaine de l'école obligatoire

Informations supplémentaires

Site Internet: www.sz.ch/volksschulen › Schnellzugriff › «Austausch»



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
9'099	2.5% Ecole primaire
4'783	6.0% Sec I
1'362	6.5% Sec II formation générale
2'830	2.7% Sec II formation professionnelle initiale
18'074	3.7%

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

La responsable cantonale des échanges pour l'école obligatoire est l'interlocutrice pour les demandes dans le domaine des échanges et de la mobilité. Elle sensibilise les enseignant-e-s et les directeur-riche-s d'écoles ainsi que leurs établissements aux échanges et les motive à en organiser. Elle les soutient dans la planification et l'organisation d'échanges. Aucun taux d'occupation n'a été défini pour ce poste.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

La tâche du RCE pour les écoles secondaires consiste à traiter les demandes et à assurer la coordination avec les écoles secondaires. Les interlocuteurs dans les écoles secondaires sont les premiers points de contact pour les questions relatives aux échanges. Aucun taux d'occupation ni poste budgétaire n'a été défini pour cela. Echanges établis avec des gymnases en Suisse romande.

Secondaire II formation professionnelle initiale

L'Office de la formation professionnelle soutient les projets des écoles professionnelles pour la réalisation de leurs objectifs et programmes. L'Office ne met toutefois pas de ressources supplémentaires à disposition.

Programmes d'échange

Les responsables cantonaux des échanges communiquent des programmes supplémentaires facilement accessibles.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

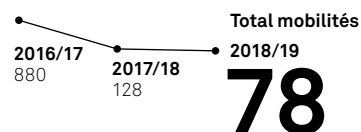
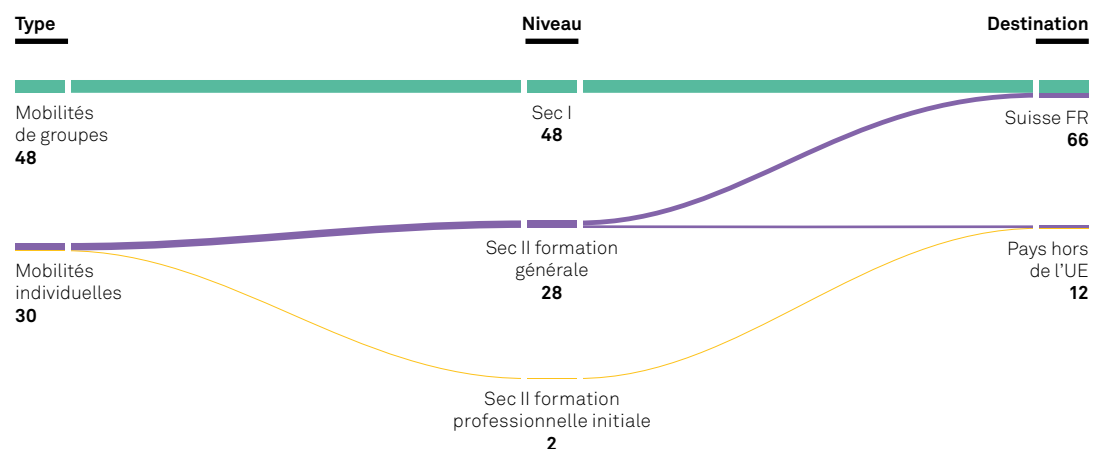
- 1 interlocuteur pour l'enseignement obligatoire
- 1 interlocuteur pour l'enseignement secondaire

Finances

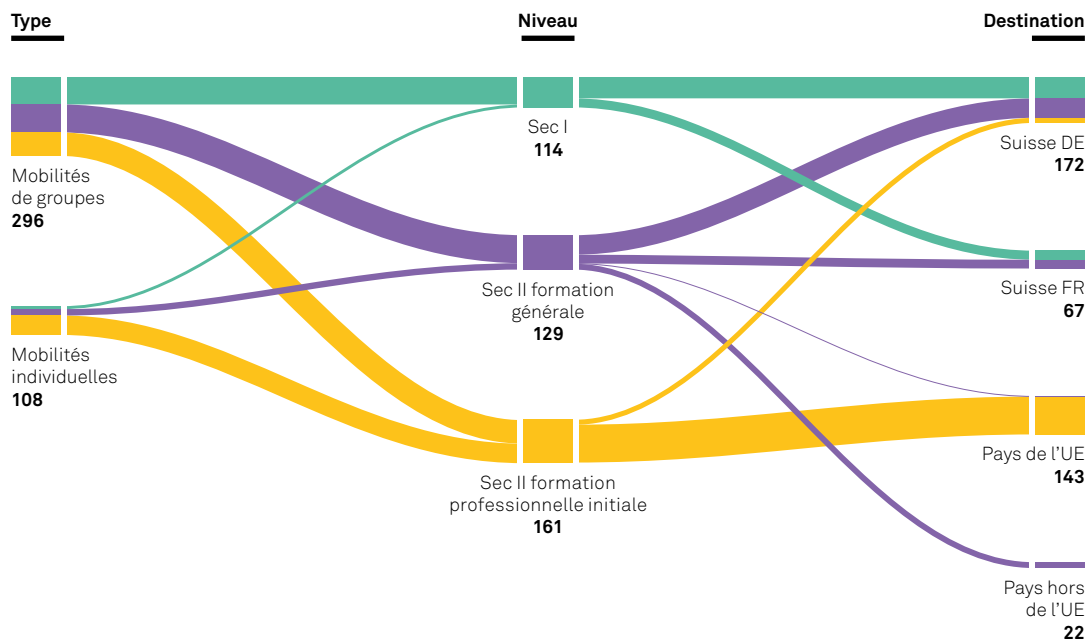
L'Office de l'enseignement obligatoire subventionne les échanges organisés dans ce domaine. Le montant de la subvention dépend du nombre d'élèves et de la durée de l'échange prévu. Grâce aux fonds alloués par Movetia, les écoles ne doivent pas assumer de frais supplémentaires.

Informations supplémentaires

Site Internet: <https://av.tg.ch/angebote-und-beratung/angebote-zu-unterrichtsthemen/austauschfoerderung.html/454>



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
16'655	0 % Ecole primaire
8'267	0.6 % Sec I
1'837	1.5 % Sec II formation générale
5'411	0 % Sec II formation professionnelle initiale
32'170	0.2 %



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
15'750	0% Ecole primaire
13'199	0.9% Sec I
6'468	2.0% Sec II formation générale
8'966	1.8% Sec II formation professionnelle initiale
44'383	0.9%

Tessin TI

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Durant la scolarité obligatoire, des projets d'échange existent pour le niveau secondaire I. Les élèves ont la possibilité de participer au programme national d'échanges individuels pendant les vacances. Certaines écoles ont conclu des partenariats fixes avec des écoles d'autres cantons.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

- Dans les écoles du secondaire II, il existe des projets d'échange au niveau national pour des élèves individuels et des classes entières.
- En outre, les élèves peuvent effectuer des échanges avec l'Australie, l'Allemagne et la France par l'intermédiaire du service «Servizio Lingue e Stage all'estero».

Secondaire II formation professionnelle initiale

Le service «Servizio Lingue e Stage all'estero» organise des séjours, stages et échanges dans le cadre de programmes suisses et européens.

Programmes d'échange

Le service «Servizio Lingue e Stage all'estero» organise des séjours linguistiques et des stages professionnels à l'étranger pour les élèves du secondaire II, en particulier pour les élèves suivant une formation professionnelle et les apprenti-e-s.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

Service «Servizio Lingue e Stage all'estero» et responsable cantonal pour l'école obligatoire et les écoles du secondaire II.

Finances

Les écoles peuvent participer aux projets d'échange grâce aux fonds fédéraux.

Informations supplémentaires

Sites Internet:

- www4.ti.ch/decs/ds/cerdd/scuolalab/scambi/presentazione
- www.ti.ch/lingue-stage

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Vas-y! Komm!: programme d'échanges entre les cantons de Berne, de Nidwald, d'Obwald, de Schwyz, d'Uri et du Valais avec un échange individuel bilatéral d'une semaine avec le Valais pour les élèves de 13 à 16 ans.
- Activités d'échanges de classes sporadiques (initiative propre des enseignant-e-s).

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

L'école secondaire cantonale d'Uri soutient les stages de français obligatoires en 4^e année (séjour de quatre semaines) avec une semaine de cours avant les vacances d'été.

Secondaire II formation professionnelle initiale

Dans la section économie/vente, des séjours linguistiques courts en Angleterre et en France sont organisés chaque année.

Programmes d'échange

Le canton d'Uri soutient le projet «Vas-y! Komm!» en assurant sa coordination et en constituant un dossier de documentation.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

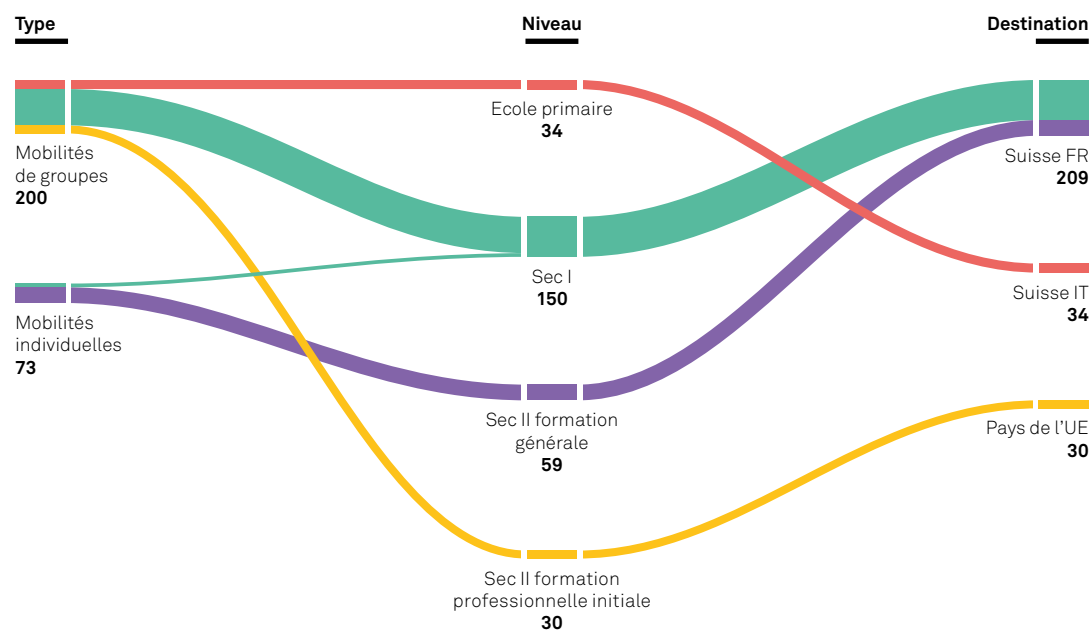
1 personne, taux d'occupation 2%

Finances

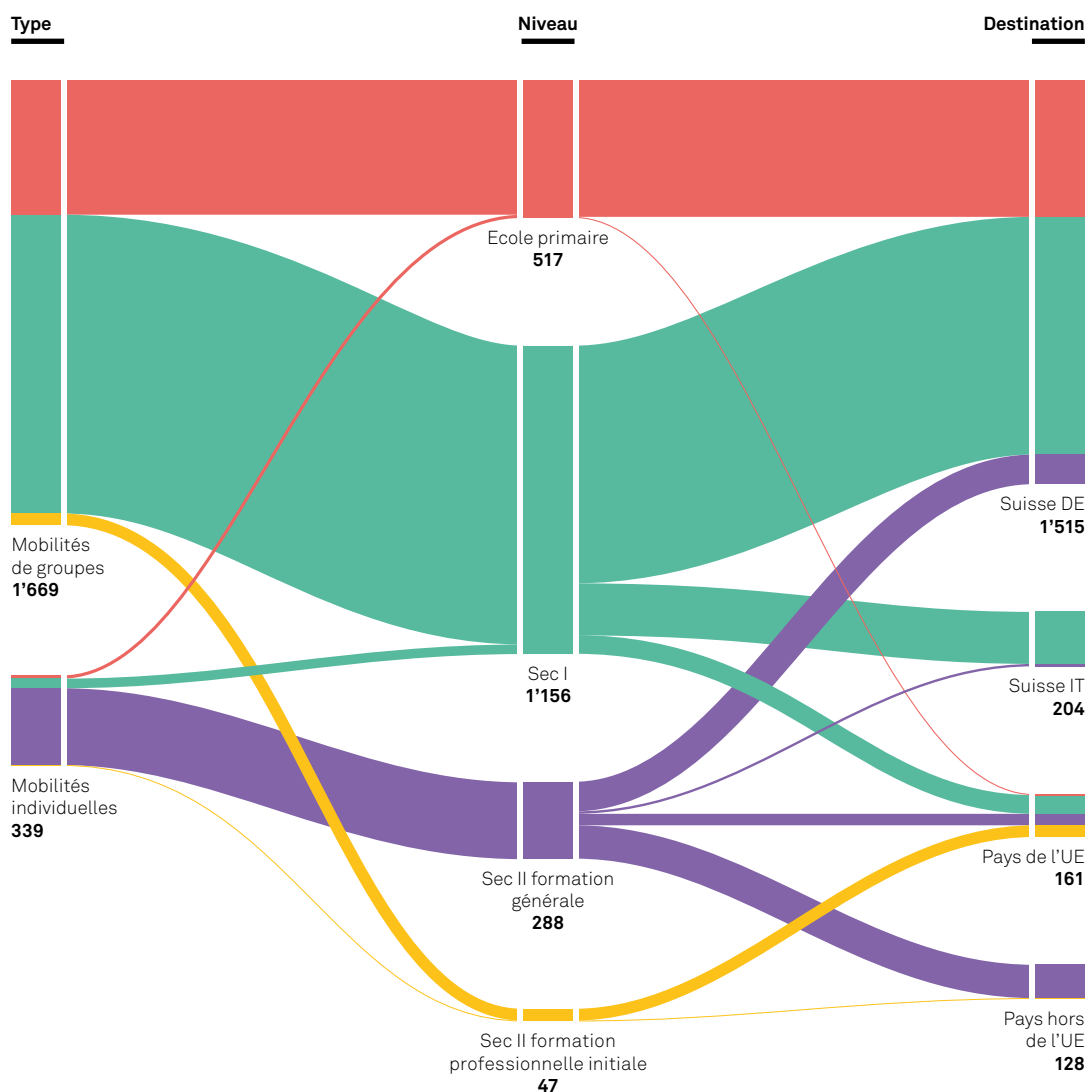
Ecole obligatoire: le canton d'Uri soutient des activités d'échanges de classes par l'octroi d'une subvention pour autant que certaines conditions soient remplies. Jusqu'ici, un budget approximatif de CHF 8'000 a été mis à disposition chaque année.

Informations supplémentaires

Site internet: www.ur.ch/dienstleistungen/4346



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
2'135	1.6% Ecole primaire
1'065	14.1% Sec I
154	38.3% Sec II formation générale
668	4.5% Sec II formation professionnelle initiale
4'022	6.8%



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
53'545	1.0% Ecole primaire
27'614	4.2% Sec I
15'954	1.8% Sec II formation générale
18'939	0.2% Sec II formation professionnelle initiale
116'052	1.7%

Vaud VD

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Mise à disposition d'un Guide pratique des échanges linguistiques par la Direction pédagogique.
- Tous les enseignant-e-s sont informés régulièrement des offres, que ce soit pour les échanges individuels ou collectifs.
- Les établissements gèrent les échanges de manière autonome.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Les gymnases vaudois proposent des programmes de maturités bilingues en immersion, en français-allemand (Allemagne, Suisse), français-anglais (Royaume-Uni) et français-italien (Tessin).

Secondaire II formation professionnelle initiale

Le Programme de mobilité s'adresse aux apprentis, aux étudiants et aux jeunes diplômés issus de la formation professionnelle. Il regroupe plusieurs projets offrant des stages, majoritairement de longue durées (3 à 12 mois), au sein d'entreprises en Suisse et à l'étranger. Des collaborations et échanges avec des centres de formations professionnels complètent ce programme.

Programmes d'échange

- Echanges individuels sur temps de vacances (ELEV)
- Echanges individuels sur temps scolaire
- Année d'échange linguistique pendant une partie ou la totalité de la 10 ou la 11H.
- Accords d'échanges avec des partenaires de formation professionnelle aux niveaux national et international.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

2 personnes pour l'école obligatoire, taux d'occupation total 90 %, 3 responsables maturité bilingues pour les gymnases, 1 responsable pour la formation professionnelle et 5 répondants au sein des écoles professionnelles

Finances

- Pour la formation professionnelle, le canton de Vaud a alloué un préfinancement cantonal de 1.1 million de CHF pour la période 2018–2021.
- Pour les autres niveaux scolaires, pas de ressources supplémentaires.

Informations supplémentaires

- ELEV: www.elev.ch
- Année linguistique: www.vd.ch/themes/formation/scolarité-obligatoire/deroulement-de-lecole-obligatoire-dans-le-canton-de-vaud
- www.vd.ch/themes/formation/orientation/faire-des-stages/#c2033329

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Les enseignants des classes de 5 à 8H organisent un échange avec l'aide du BEL. Au niveau du cycle d'orientation, des échanges sont organisés par le canton et les établissements.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Les étudiants du Sec II peuvent prendre part aux échanges individuels avec la Suisse allemande, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ainsi qu'outre-mer avec l'association ARPEL.

Secondaire II formation professionnelle initiale

Les apprentis qui ont obtenu leur CFC peuvent participer au programme «Pro L2» qui leur permet d'être stagiaire en entreprise dans l'autre partie du canton et de bénéficier d'une journée de cours de langue.

Programmes d'échange

- 2 langues - 1 Ziel: échange rotatif par demi-classes de 9 jours destiné aux élèves de 9CO.
- 2 langues - 1 Ziel+: après l'échange «2 langues - 1 Ziel», les élèves peuvent poursuivre l'échange individuellement avec leur partenaire.
- Vas-y! Komm!: échanges individuels réciproques avec les cantons BE, NW, OW, SZ et UR, pour les élèves de 11CO.
- Année en immersion: tous les élèves valaisans du secondaire I et II ont la possibilité d'effectuer une année en immersion dans l'autre région linguistique du canton.
- 12^e année linguistique: les élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire ont la possibilité d'effectuer une année supplémentaire dans une autre région linguistique de la Suisse.
- Diverses formes d'échanges individuels.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

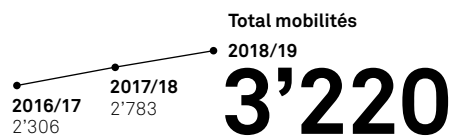
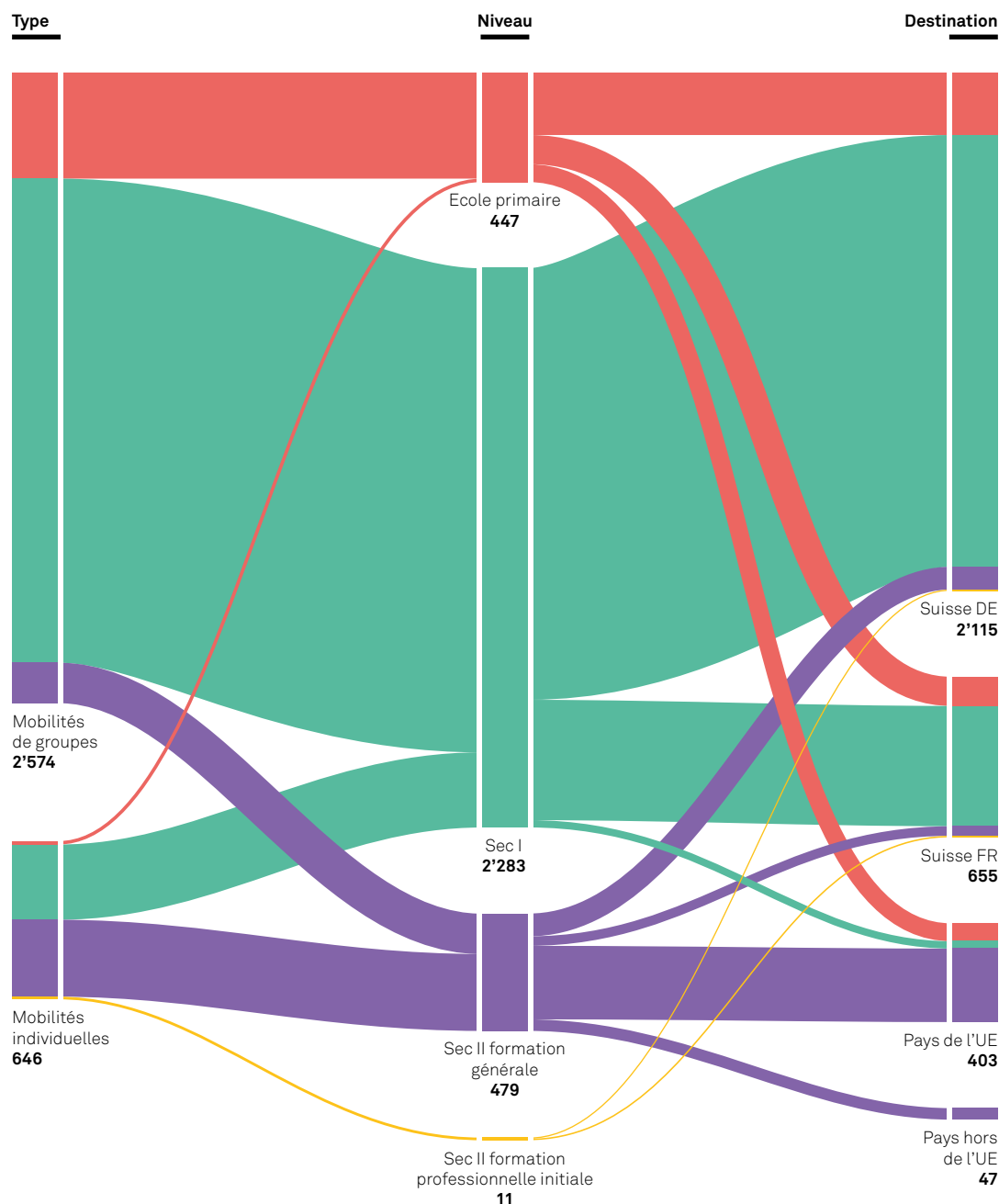
3 personnes pour l'école obligatoire et le degré secondaire II, taux d'occupation total 170 %

Finances

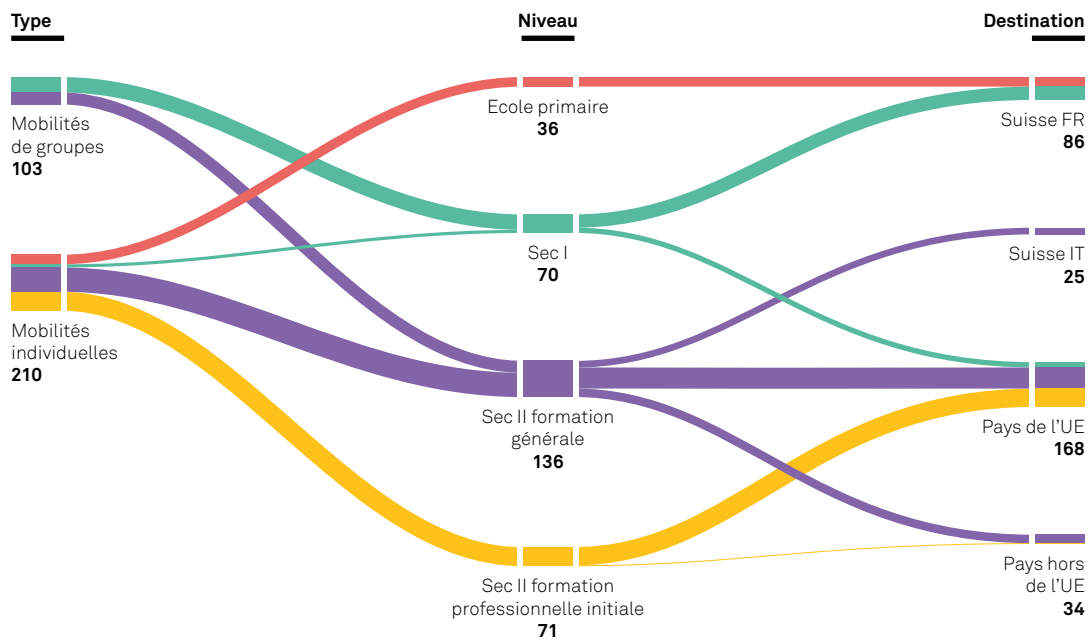
CHF 60'000

Informations supplémentaires

- Décharges octroyées aux enseignants dans le cadre de «2 langues - 1 Ziel».
- Site Internet: www.vs.ch/de/web/bel



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
20'386	2.2 % Ecole primaire
10'477	21.8 % Sec I
4'847	9.9 % Sec II formation générale
8'259	0.1 % Sec II formation professionnelle initiale
43'969	7.3 %



Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
7'927	0.5% Ecole primaire
3'973	1.8% Sec I
1'616	8.4% Sec II formation générale
2'861	2.5% Sec II formation professionnelle initiale
16'377	1.9%

Zoug ZG

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

Aujourd'hui, 3 des 11 communes zougaises ont un partenariat scolaire avec des écoles de Suisse romande. Dans 5 communes zougaises, des échanges ont été organisés dans un lieu tiers.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Le gymnase de Menzingen dispose de divers programmes d'échange. Des échanges d'élèves avec des écoles partenaires en Inde et au Tessin sont aussi organisés. De petits projets sont par ailleurs planifiés avec une école partenaire française.

Secondaire II formation professionnelle initiale

– Le centre de formation professionnelle des arts et métiers et de l'industrie ainsi que des professions de la santé et des services (GIBZ) organise pour ses apprentis des stages de 3 à 4 semaines pendant la formation professionnelle initiale ou de 4 à env. 12 semaines après la formation dans des pays germanophones et anglophones européens. L'offre s'adresse aux apprentis d'environ 20 professions et propose 8 destinations différentes dans 4 pays européens.

– Des projets de mobilité sont également organisés et subventionnés pour les formateurs et les enseignants de l'école professionnelle. Les personnes talentueuses dans le domaine de l'électronique et de l'informatique peuvent participer à des stages à Shanghai.

Programmes d'échange

Echange d'élèves dans une école suisse à Singapour: Le canton de Zoug est le canton responsable de l'école suisse à Singapour. 8 élèves de la 8H d'une commune zougaise ont de ce fait la possibilité d'effectuer un échange de 15 jours avec Singapour.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

- 1 personne pour l'école primaire, taux d'occupation 4 %
- 1 personne pour le degré secondaire II et formation professionnelle au GIBZ, taux d'occupation 32 %

Finances

- Aucune aide financière cantonale pour le degré primaire.
- Pour le GIBZ: aucune participation financière explicite du canton.

Informations supplémentaires

- Site (en général): www.sprachaustausch.phzg.ch
- Site (formation professionnelle): www.gibz.ch et www.mobil-gibz.lqc.ch

Scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I)

- Le canton mise sur les échanges volontaires et promeut les offres de Movetia dans les écoles.
- L’Office de l’enseignement obligatoire propose en outre des camps linguistiques en immersion en français et en anglais.

Secondaire II formation générale (écoles de maturité gymnasiale et de culture générale)

Les gymnases du canton de Zurich réalisent eux-mêmes des programmes d’échange et de mobilité.

Secondaire II formation professionnelle initiale

8 écoles du canton proposent régulièrement des séjours linguistiques combinés avec un stage en Grande-Bretagne. D’autres écoles prévoient de réaliser des projets similaires. Chaque école dispose d’une personne responsable des projets de mobilité, chargée notamment de la diffusion des informations et de la réalisation des projets. L’Office cantonal compétent a organisé 3 projets «pool» pour le personnel enseignant ainsi qu’un autre projet «pool» en Chine pour les apprentis en informatique.

Programmes d’échange

12^e année linguistique: les élèves qui ont terminé leur scolarité obligatoire ont la possibilité d’effectuer une année scolaire supplémentaire dans une autre région linguistique de Suisse.

Responsables cantonaux des échanges (RCE)

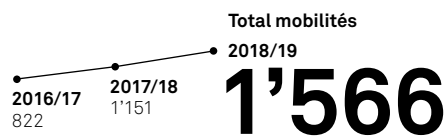
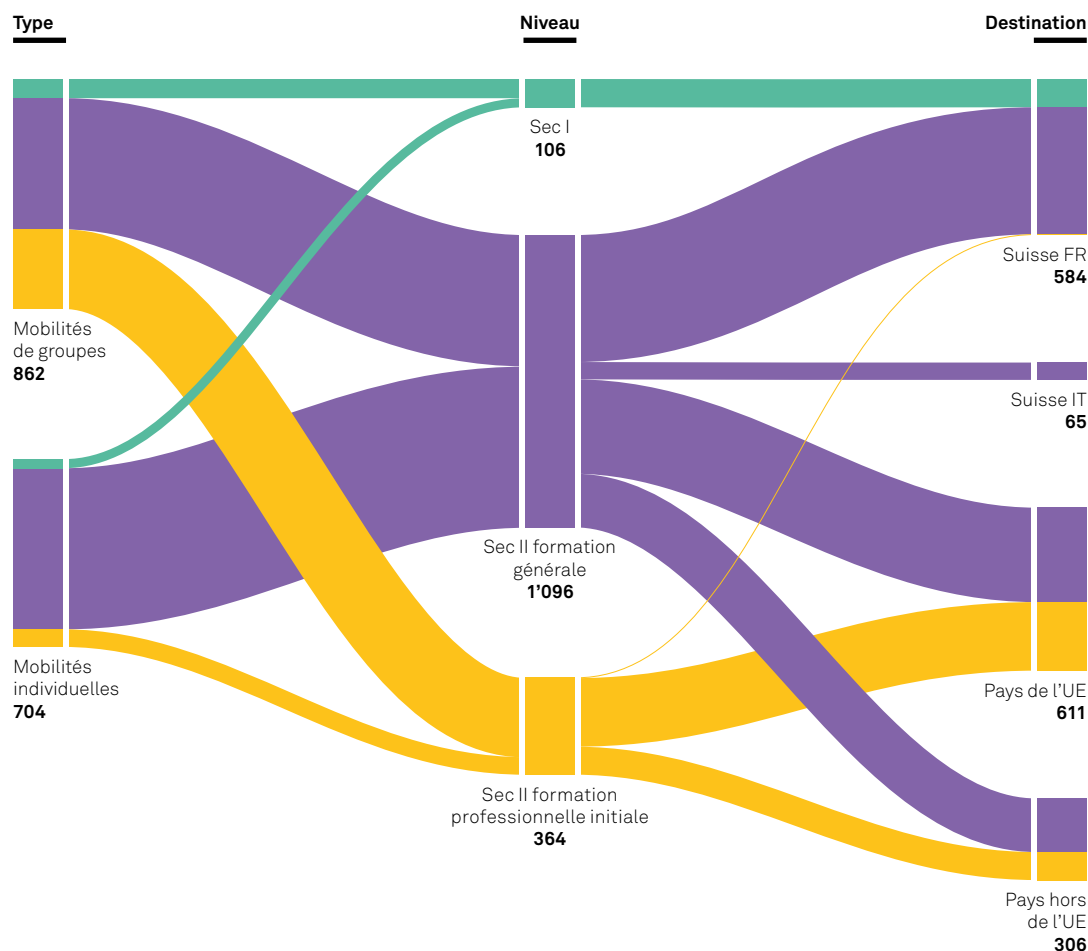
3 personnes pour l’école obligatoire et le degré sec II, taux d’occupation total 40 %. Un service spécialisé Mobilité sera créé à l’automne 2020 et s’occupera de ce thème pour l’Office de l’enseignement obligatoire et pour l’Office de l’enseignement secondaire II et de la formation professionnelle. Taux d’occupation: 200 %.

Finances

CHF 10’000 pour subventionner les échanges de classes (degré primaire) et les projets «pool» pour les enseignants (formation continue gratuite pour les écoles)

Informations supplémentaires

- Les coûts des projets d’échange et de mobilité des gymnases sont pris en charge dans le budget des écoles. Il n’existe aucune base légale exigeant la prise en charge, intégrale ou partielle, par l’Office cantonal compétent des coûts des projets d’échange et de mobilité. Des projets «pool» sont proposés dans le domaine de la formation professionnelle sans incidence sur le budget des écoles.
- Site internet: www.vsa.zh.ch/internet/bildungsdirektion/vsa/de/schulstufen_schulen/interkantonal/jugendaustausch.html



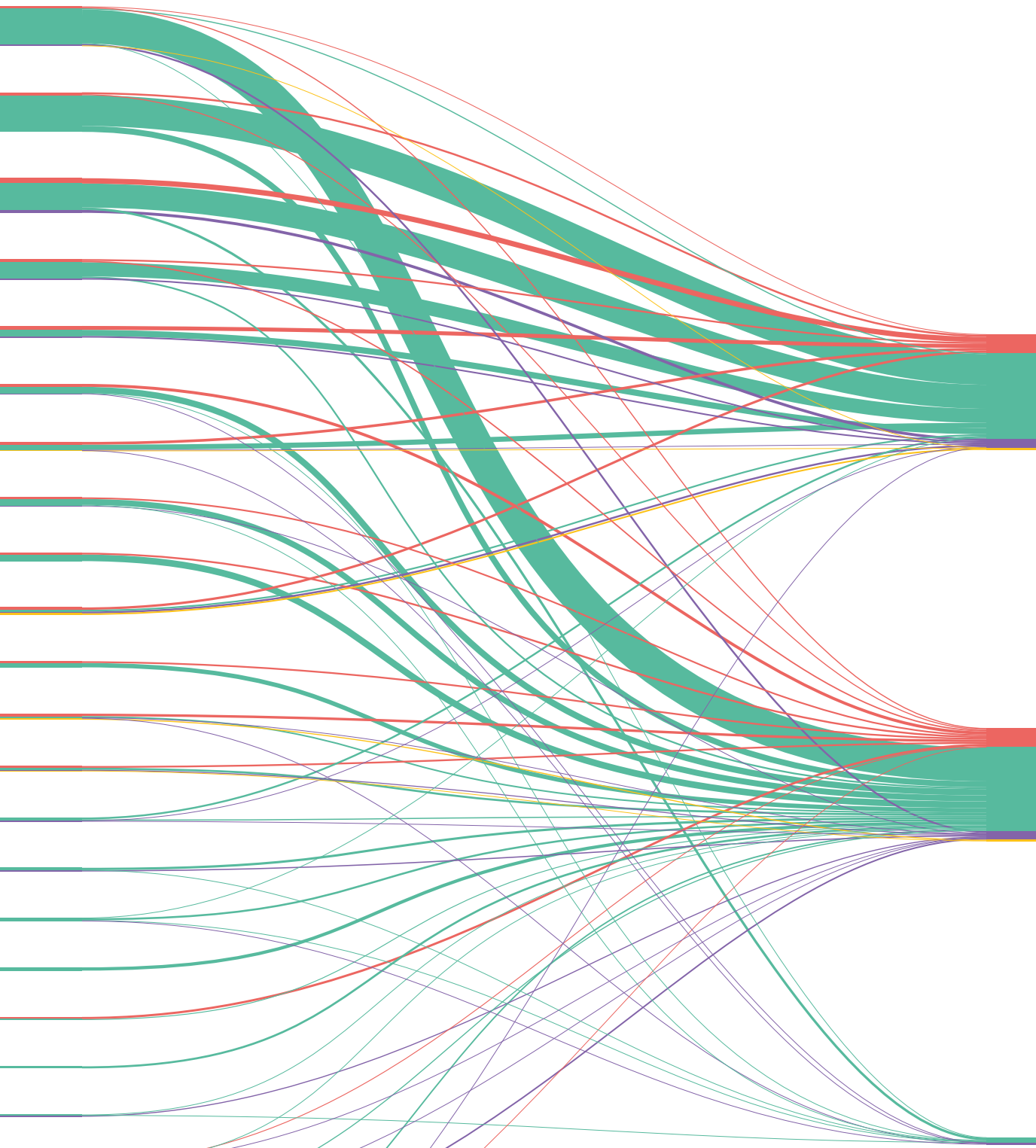
Nombre d'élèves	Taux de mobilité par niveau scolaire
91'667	0 % Ecole primaire
42'852	0.2 % Sec I
11'684	9.4 % Sec II formation générale
41'689	0.9 % Sec II formation professionnelle initiale
187'892	0.8 %

Impressum

Edition: Movetia – Echanges et mobilité, Soleure
Graphisme: Hahn + Zimmermann, Berne
Impression: Tanner Druck AG, Langnau i. E.
Publication: Mai 2020
www.movetia.ch

Le rapport annuel et les statistiques 2017 de Movetia
ont été récompensés par le European Design Award.





Movetia – Echanges et mobilité
Dornacherstrasse 28A
4500 Soleure | Suisse
www.movetia.ch